

AUJOURD'HUI



André Forcier ne renie rien

Son dernier film *Kalamazoo* ou les amours d'un puceau de 60 ans pour une sirène a mis cinq ans à naître. Nathalie Petrowski a interviewé André Forcier, le plus singulier des cinéastes québécois qui, malgré tout, ne renie pas son film. **Page C-1**



Tousignant ou le chaos super organisé

Pour exploiter au maximum la lumière, le peintre Serge Tousignant s'est mis à la photo. Ses grands formats sont époustouflants. Il explique à Claire Gravel comment il s'y prend pour trouver l'esthétique dans le chaos. **Page C-1**

Pologne

La table ronde avec Solidarité n'est plus une priorité pour le pouvoir. **Page A-4**

Dukakis monte

Quelques signes encourageants, dont des sondages moins dévastateurs, pour la campagne du candidat démocrate Michael Dukakis. **Page A-5**

Langue officielle

Les Américains débattent de la nécessité d'une législation linguistique. **Page A-6**

HEURES D'OUVERTURE

Trois grossistes sur quatre sont d'accord pour l'ouverture des magasins le dimanche. Reste à voir si les épiceries le sont aussi. **Page B-1**

Une heure de plus à dormir

SAUF EN Saskatchewan, les Canadiens pourront dormir au moins une heure de plus, tout en se couchant et se levant à l'heure habituelle, dans la nuit de samedi à dimanche. C'est en effet au beau milieu de la nuit que les aiguilles des horloges et des montres reculeront d'une heure... dans huit provinces, pour revenir à l'heure normale. À Terre-Neuve, il faudra reculer de deux heures et dormir deux heures de plus si l'on veut. En Saskatchewan, il n'y aura aucun changement.

Les cégeps ne savent pas où ils vont

Pas d'objectifs clairs et programmes frisant le néant, révèle un rapport de la Fédération

Jean-Pierre Proulx

LA FÉDÉRATION des cégeps reconnaît que le réseau collégial n'a pas de « vision claire des objectifs de formation du collégial, tout au moins quant au secteur général ». En clair, les collèges ne savent pas où ils vont.

La Fédération a, à cet égard, entériné au cours de son assemblée générale d'hier et d'avant-hier le rapport de son comité cégeps-universités de sa commission des affaires pédagogiques. La Fédération a fait de ses relations avec les universités une priorité de l'année et ce rapport, extrêmement critique, est tout entier consacré à cette question: « Sur le plan des programmes et des objectifs de formation, écrit-il, c'est le néant ou presque ».

De plus en plus, explique le comité, on accorde aux collèges la mission propre d'assurer la « formation fondamentale » que l'on veut distinguer, à la fois, de la « formation générale », assumée par le secondaire, et de la « formation plus spécialisée » qui serait le lot des universités.

Il y a là « un filon intéressant », écrit le comité. Mais si on voit que la formation fondamentale se distingue de la formation générale, « on voit moins bien en quoi elle différerait radicalement de la formation donnée à l'université, particulièrement au niveau du premier cycle ».

L'absence d'objectifs généraux « clairement définis et articulés », poursuit-il, laisse le réseau collégial singulièrement démunie en matière de programme préuniversitaires. On peut dire sans exagération que ce n'est pas d'abord la volonté de donner une formation fondamentale, cohérente et intégrée qui a présidé à

leur élaboration, mais surtout des jeux d'influence: jeux d'influence entre disciplines, comme en sciences humaines, parfois tempérés par la nécessité de se conformer aux struc-

tures d'accueil fixées par les universités, comme en sciences pures ou en sciences de la santé ».

Les cégeps et les universités se parlent à partir de « numéros de

cours », écrit le comité, plutôt, « qu'en termes d'objectifs de formation ». Mais la Fédération bat sa coulpe: « Nulle part au secteur général, l'approche programme n'est

encore entrée, vraiment et profondément, dans nos moeurs. Ce n'est pourtant qu'une fois située de plain-pied sur ce terrain-là que nous pourrions forcer nos interlocuteurs à y entrer eux-mêmes ».

Le comité attribue cet émiettement de la formation au regroupement des professeurs par département (sinon par discipline), au mé-

Voir page A-14: Cégeps



Plus d'un millier d'étudiants ont manifesté, hier soir, rue Saint-Denis et boulevard René-Lévesque, pour revendiquer une amélioration rapide du régime des prêts et bourses. Les représentants de l'ANEQ et le ministre Ryan se sont aussi vus, hier soir, sans toutefois n'avoir rien de neuf à se dire. Informations page A-3

Les libéraux exigent la tête de Cogger

Le « nuage de suspicions » discrédite l'organisateur de Mulroney au Québec

Paule des Rivières

Les libéraux mettent le premier ministre Brian Mulroney au défi de suspendre sur-le-champ son organisateur en chef de la campagne électorale au Québec, M. Michel Cogger, à la suite des informations voulant qu'il ait reçu de l'argent d'un client faisant l'objet d'une poursuite judiciaire de \$39 millions.

« Si M. Mulroney est sérieux lorsqu'il parle de moralité et d'intégrité, il ne peut se permettre d'avoir comme organisateur et confident numéro un au Québec quelqu'un qui est entouré d'un nuage de suspicions », a lancé hier le député libéral Jean Lapierre. La vigueur de M. Lapierre contraste avec le « pas de commentaire » avec lequel son chef, M. John Turner, avait accueilli, la veille, l'af-

faire Cogger. Manifestement, le Parti libéral s'est ravivé et tente de pousser M. Mulroney au pied du mur.

Le quotidien *The Gazette* a rapporté cette semaine que M. Cogger avait reçu \$114.000 en « paiements et transferts de fonds discutables » de la société GigaMos Real Estate, dans laquelle l'homme d'affaires de Senneville Guy Montpetit a des intérêts de 50 %.

Cette compagnie a fait l'objet d'une saisie autorisée par la Cour supérieure, à la suite des poursuites intentées contre elle par l'homme d'affaires japonais Takayuki Tsuru (*L'expression* « paiements discutables » appartient au comptable de M. Tsuru).

Dans la foulée de cette poursuite, *The Gazette* a notamment rapporté deux faits, d'abord que M. Cogger avait reçu de l'argent de GigaMos. À ce sujet, le sénateur Cogger a pré-

cisé jeudi que les sommes reçues représentaient des honoraires d'avocat pour son travail de conseiller auprès de GigaMos.

Cette société avait obtenu des prêts de \$15 millions de M. Tsuru. Ce dernier accuse aujourd'hui M. Montpetit de s'être « frauduleusement » approprié des fonds pour rembourser ses dettes personnelles.

Ensuite, parmi les divers documents entourant la poursuite, une lettre est apparue, dans laquelle M. Cogger assure à M. Takayuki Tsuru que « le ministère des Travaux publics a inscrit l'édifice de GigaMos sur sa liste de priorités comme endroit de choix pour des bureaux ».

Jeudi, au cours d'une conférence de presse, M. Cogger a admis qu'il avait eu un « malheureux choix de mots ». Hier, les avocats de M. Montpetit ont accusé M. Tsuru, le rival de

Voir page A-14: Cogger



Michel Cogger: un « malheureux choix de mots »

SYNDICALISME

Les permanents sont les plus mal chaussés

Paule des Rivières

Nicole De Sève, employeur conseil pour la CEQ, est une cordonnière mal chaussée. Les conditions de travail avantageuses que son employeur négocie pour des dizaines de milliers de syndiqués lui passent sous le nez.

À cette centrale, la convention collective du Syndicat des conseillers de la Centrale de l'enseignement du Québec n'inclut aucun horaire de travail. Les professionnels à l'emploi de la centrale travaillent « au besoin du service ». Le temps supplémentaire payé est une fiction et l'épuisement professionnel fréquent.

Une enquête réalisée l'an dernier révélait que 31 % des professionnels de la centrale mangeaient en conduisant leur voiture. Et vive l'efficacité.

S'ils ne sont pas sur la même planète que les 85.000 membres constituant la CEQ, ils n'en sont

pas des moins militants convaincus. Ainsi, lorsque les enseignants ont traversé leur désert financier en 82-83, les employés de la CEQ ont gelé leur salaire pendant trois ans, pour démontrer leur solidarité envers leur employeur.

Le « boss », même s'il ne roulait pas sur l'or, n'osait pas demander une hausse de cotisation à ses membres déjà éprouvés. Les employés ont donc resserré leur ceinture d'un cran.

« Le militantisme tue », dit Mme de Sève, prompte à ajouter que son employeur est « de plus en plus ouvert » et que souvent « nous sommes complices de la détérioration de notre santé ».

« Nous sommes gênés de dire non aux gens ». Cette hésitation, les employés permanents de la FTQ la connaissent bien. Lors de leur dernière négociation avec leurs patrons Fernand Daoust et Louis Laberge, ils ont fait une journée

Voir page A-14: Permanents

Une autre défection frappe le RCM

Le conseiller Melançon en a soupe du secret de l'administration Doré

Isabelle Paré

D'avis que l'administration Doré-Fainstat n'a pas « livré la marchandise » depuis son arrivée à l'hôtel de ville, le conseiller Pierre-Yves Melançon a décidé hier de claquer la porte du RCM pour siéger comme indépendant.

Conseiller du district Mont-Royal et militant du RCM depuis treize ans, M. Melançon a profité du dépôt de la politique-cadre sur la consultation publique au Conseil municipal pour tirer sa révérence au parti.

Déjà l'hiver dernier, le conseiller du district Mont-Royal avait rudement critiqué le manque de démocratie à l'hôtel de ville, dans un document interne du RCM obtenu par *LE DEVOIR*. Hier, il reformulait sa dissidence face à la politique de consultation publique proposée par son parti, creusant davantage le fossé.

« J'ai maintenant acquis la conviction profonde que les divergences

politiques nous séparant sont infranchissables », indique M. Melançon dans sa lettre de démission au maire Doré, où il qualifie le comité exécutif de « bunker du deuxième étage ».

Devant le Conseil hier, M. Melançon a déclaré: « Si on fait de la politique, on doit le faire avec confiance et cette confiance s'est épuisée au fil des mois ».

Selon le conseiller Melançon, l'heure des bilans a sonné et à mi-mandat, l'administration Doré-Fainstat n'a pas rectifié son tir au chapitre de la démocratie municipale.

Le conseiller démissionnaire estime que l'information coule toujours au « compte-gouttes » dans les couloirs de l'hôtel de ville et que la mainmise du comité exécutif empêche tout travail d'équipe. Il dit ne plus croire à la volonté politique de l'administration de livrer les promesses faites aux Montréalais et Montréalaises.

À ses yeux, la politique-cadre de

Voir page A-14: Défection

élections 1988

■ La Banque de Nouvelle-Écosse nie l'existence d'un document qui dresse la liste noire des secteurs industriels pénalisés par le libre-échange. **Page A-2**

■ Ed Broadbent promet \$ 1 milliard de plus pour les personnes âgées, tandis que John Turner veut mobiliser les Canadiens dans sa croisade contre le libre-échange. **Page A-2**

■ Depuis le débat télévisé, Brian Mulroney multiplie les attaques contre John Turner, jugé comme le vainqueur des épreuves. **Page A-8**



UN ROMAN DE JEAN-MARIE POUPART

LA SEMAINE DU CONTRAT

Le plus policier de tous les romans de Jean-Marie Poupart. Le plus noir, le plus astucieux aussi...

282 pages — 19.95\$ BORÉAL



Turner veut « réveiller » les Canadiens

Pierre April
de la Presse Canadienne

SAINTE-CATHERINE — « Canadiens, réveillez-vous, a lancé hier le chef libéral John Turner, et joignez-vous à la croisade que nous avons entreprise contre le libre-échange. »

Devant une foule de plus de 400 personnes réunies dans une salle communautaire de Sainte-Catherine, John Turner a vigoureusement attaqué le premier ministre Brian Mulroney en le traitant « de peureux, de 'jaune' sans volonté » et a fait le procès du traité de libre-échange du gouvernement conservateur « qui n'est plus maintenant qu'un simple contrat commercial réversible sur un avis de six mois, comme l'a dit M. Mulroney lors du débat de mardi dernier. »

Selon le chef libéral, Mulroney doit accepter d'ici la fin de cette campagne, le 21 novembre, de le rencontrer dans un débat télévisé portant exclusivement sur l'Accord commercial bilatéral avec les États-Unis.

M. Turner a profité de cette présence dans le sud de l'Ontario, où fleurit l'horticulture et la viticulture, pour souligner avec plus d'emphase que ce sont ces secteurs agricoles qui seront les plus affectés par le traité de libre-échange.

« Nous avons encore trois semaines et demie de campagne électorale, a précisé M. Turner, et je souhaite être en mesure de mobiliser la population dans une croisade en faveur du Canada. Nous croyons que cette question est tellement vitale pour l'avenir du pays, pour notre souveraineté et notre indépendance que je tiens à dire aux Canadiens, réveillez-vous, il n'est pas trop tard, joignez-vous à notre croisade, nous devons faire échec à cette entente. »

Le chef libéral a commenté une nouvelle voulant que la Banque de la Nouvelle-Écosse ait fait parvenir un mémorandum à ses directeurs de succursales leur demandant de faire plus attention dans le traitement des demandes d'emprunts provenant des industries menacées par le li-

bre-échange.

« Je ne serais pas surpris, a-t-il dit, que toutes les banques canadiennes mettent en garde leurs divisions de crédit et analysent les effets de cette entente sur les industries vulnérables qui risquent de devenir moins solvables. Je ne serais pas surpris que les banques donnent des directives pour que cette situation soit scrutée avec plus de soins. Si ces industries sont moins solvables, elles risquent de payer des taux d'intérêt plus élevés et de se voir refuser des prêts. »

À la question voulant que la même banque ait pris la peine de préciser que l'Accord de libre-échange allait être à long-échéance avantageux pour le Canada, M. Turner a opposé que les banques canadiennes, avec l'entente, devraient subir la concurrence des institutions financières américaines.

« Je n'ai pas le temps, ces jours-ci, a-t-il dit, de m'entretenir avec des banquiers, mais vous pouvez être assurés que toutes les banques ont analysé l'entente et elles savent qu'elles ont permis au gouvernement canadien de donner leur marché aux Américains. C'est maintenant ouvert aux concurrents des États-Unis de la même façon que nos banques canadiennes sans restrictions. Des institutions américaines pourront acheter des entreprises concurrentes canadiennes sans que ces dernières aient les mêmes avantages. J'ai l'impression que les banquiers savent qu'ils ont été dupés. »

M. Turner a refusé de dire s'il allait augmenter le niveau des impôts ou réaménager les programmes existants pour réaliser ses engagements. « Je crois, a-t-il dit, qu'un ministre des Finances et un premier ministre ont le droit de préparer un budget selon la tradition canadienne. »

Le chef libéral a aussi annoncé qu'un fois au pouvoir, il consoliderait la Commission des droits de la personne pour lui permettre de promouvoir davantage l'équité en matière d'emploi aux femmes, aux autochtones, aux minorités visibles et aux handicapés.

LIBRE-ÉCHANGE

La BNÉ nie l'existence d'une liste noire des industries « vulnérables »

(PC) — La Banque de Nouvelle-Écosse a démenti hier une nouvelle voulant qu'elle ait dressé une véritable liste noire des secteurs industriels qui seront pénalisés par un accord de libre-échange avec les États-Unis et auxquels, par conséquent, elle devrait éviter de prêter de l'argent.

« Cette allégation est complètement insensée », a déclaré hier en interview le porte-parole Nick Bouloff. « Notre portefeuille de prêts canadiens inclut un vaste éventail de compagnies de tous les secteurs de l'industrie et des services au pays, y compris les secteurs qui apparaissent sur la prétendue liste », a-t-il assuré.

Le Journal de Montréal rapportait vendredi avoir obtenu copie d'un document confidentiel, préparé uniquement à l'intention du personnel senior de l'institution, plus particulièrement des employés chargés d'analyser ou d'approuver des demandes d'emprunt.

En introduction au document, la BNE affirme que ce sont les États-Unis qui au premier chef profiteront de l'accord alors que les avantages pour le Canada, s'ils sont considérables à long terme, comporteront au départ des coûts politiques, sociaux et financiers colossaux.

Dans ses grandes lignes, le texte indique que les seuls gagnants du libre-échange seront les secteurs tra-

ditionnels des ressources naturelles, tandis que ceux de la transformation, de l'énergie, du vêtement, de la fabrication en général et des services seront les grands perdants.

Chaque secteur industriel a donc été minutieusement étudié, puis classé en termes de risque sur une échelle allant de -4 à +4. Une cote négative rend peu probable l'octroi d'un prêt à moins de garanties supplémentaires.

M. Bouloff a déclaré hier qu'un document interne avait bel et bien été diffusé auprès des dirigeants et du personnel senior de la banque, en juin 1987, et que ce dossier évaluait la façon dont l'accord de libre-échange influera sur les différents secteurs de l'économie nationale.

Mais il a nié que document ait servi à mettre au point une liste noire des compagnies à haut risque en termes de crédit. Il n'existe aucune liste de ce genre, a-t-il dit.

Les grands perdants de l'accord Mulroney-Reagan, selon les experts de la BNE, sont les fabricants d'appareils ménagers, les producteurs de fruits et légumes, l'industrie du vêtement en général, les fabricants de meubles et de chaussures, les chantiers navals, les producteurs de wagons, de locomotives et de véhicules lourds de transport, les producteurs de produits chimiques spécialisés,

les sociétés de services financiers et enfin les compagnies de transport.

Au secteur de l'industrie de l'automobile, la BNE appose la cote -1, déclarant que l'industrie de fabrication de camions lourds sera dorénavant démenagée aux États-Unis. En outre les petits fabricants de pièces d'automobiles seront durement frappés par la rationalisation de l'ensemble de l'industrie.

Les fabricants d'appareils ménagers majeurs, de leur côté, héritent de la cote -3 puisque les sociétés américaines fermeront leurs succursales au Canada pour concentrer leur production aux États-Unis.

Les fabricants de meubles, pour leur part, ne sauraient compter sur la générosité des prêts de la BNE (cote -2) puisque l'industrie américaine du meuble domestique va envahir le pays. À l'intérieur de ce groupe, seuls les producteurs de mobiliers de bureaux trouveront leur profit dans l'accord de libre-échange.

L'ensemble de l'industrie du vêtement reçoit la cote -2 tandis que celle du textile est de -1. La BNE considère que l'accord de libre-échange dans ces deux secteurs équivaut à un traité restrictif du commerce.

Le libre-échange anéantira le secteur de la fabrication de navires et de wagons de train, estime la BNE, qui lui accorde la pire cote de crédit,

4. Toujours dans le secteur des transports, les fabricants d'autobus reçoivent la cote -1 tandis que le secteur de l'aviation parviendra, lui, à affronter assez bien la concurrence américaine. En conséquence, la BNE lui accorde une cote 3.

À en croire la BNE, les fermiers ont raison de s'inquiéter du traité, particulièrement ceux se spécialisant dans la culture de fruits et légumes. Ceux-là se voient attribuer la cote -4, une note qui met aussi en péril la plupart des conserveries canadiennes.

Les producteurs de bœuf et de porc quant à eux pourront profiter des prêts de la BNE tandis que les éleveurs de volailles écoperont d'une note oscillant entre les -4 et -1.

Si la BNE reconnaît que l'accord exclut l'invasion américaine dans les industries culturelles, celles entre autres de la télévision et des secteurs connexes, elle considère que ce n'est que partie remise puisque le texte de l'accord n'exclut pas du tout que les États-Unis ne puissent pas revenir à la charge tôt ou tard.

En conséquence, alors que l'industrie du câble reçoit la cote -1, celle de la télévision passe de -2 à 0, ce qui signifie pour une institution prêteuse qu'elle ne gagne pas grand chose à placer ses fonds dans un tel domaine.

Broadbent promet \$ 1 milliard de plus pour les personnes âgées

Marie Tison
de la Presse Canadienne

CHARLOTTETOWN — Un gouvernement néo-démocrate donnera près d'un milliard de dollars de plus aux personnes âgées.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a fait cette promesse hier matin à Saint-Jean de Terre-Neuve. Il a ajouté qu'il révélerait plus tard comment il prévoyait financer cette nouvelle mesure.

M. Broadbent a déclaré qu'une fois élu, il augmentera les prestations du programme de sécurité de la vieillesse de \$ 20 par mois, et le supplément de revenu garanti de \$ 15 par mois pour les célibataires et de \$ 7,50 pour les couples.

Ces mesures entraîneront des dé-

boursés supplémentaires de \$ 948 millions par an, soit \$ 690 millions pour le Programme de sécurité de la vieillesse et \$ 258 millions pour le Supplément de revenu garanti.

Depuis le début de la campagne néo-démocrate, le coût des promesses de M. Broadbent s'est monté à environ \$ 4,45 milliards. Le chef néo-démocrate a annoncé diverses mesures fiscales, comme une hausse du taux d'imposition des personnes à revenu élevé et un impôt minimum pour les entreprises rentables qui devraient rapporter \$ 3,2 milliards au Trésor fédéral.

M. Broadbent a assuré hier que l'augmentation des prestations aux personnes âgées allait rendre le système plus juste. Mais contrairement aux engagements du chef libéral John Turner en faveur des personnes âgées, exposés à Saint-Boniface il y a deux semaines, l'engagement néo-démocrate ne comprend aucune mesure concernant la santé et le logement des personnes du troisième âge.

Interrogé à ce sujet par les journalistes, le chef du NPD a affirmé qu'il annoncerait bientôt quelque chose au sujet du logement. « Aujourd'hui, nous traitons du problème du revenu, ce qui affecte le plus les personnes âgées », a déclaré M. Broadbent.

Trois partisans néo-démocrates d'un certain âge assistaient hier matin à la conférence de presse de M. Broadbent. Ils ont bien accueilli l'annonce du chef néo-démocrate, sans toutefois manifester un enthousiasme débordant.

« Je suis prêt à accepter toute augmentation », a notamment déclaré M. Austin Scott, un professeur retraité.

Les sondages sur les réactions de la population à la performance des chefs au cours des débats de lundi et mardi sont revenus hanter M. Broadbent hier. Un sondage Environics, paru hier matin dans le quotidien torontois Globe and Mail, a confirmé la perception positive de la performance de M. Turner, et la perception plutôt négative de celle du chef néo-démocrate.

M. Broadbent a soutenu qu'au contraire, jamais les partisans du NPD n'avaient été aussi exhubérants et enthousiastes que depuis les débats.

Il n'y avait cependant aucune exhubérance dans l'air au village terrien de Lewisporte hier après-midi, lorsque M. Broadbent a participé à une cérémonie marquant le 100^e anniversaire de naissance d'un ancien député du CCF (Commonwealth Cooperative Federation, l'ancien nom du NPD) à la Chambre des communes.

Les étudiants ont accueilli M. Broadbent avec réserve. Il a prononcé un bref discours non partisan, se contentant d'indiquer qu'il faudrait bien diminuer le taux de chômage à Terre-Neuve afin de stopper l'exode des jeunes, qui doivent aller se chercher de l'emploi ailleurs.

L'atmosphère a été plus chaleureuse hier soir à Charlottetown lorsque M. Broadbent a pris la parole devant des néo-démocrates de l'Île-du-Prince-Édouard.

La CSN n'appuie pas le NPD

Plutôt que de se ranger derrière un parti, le Nouveau parti démocratique pour ne pas le nommer, la CSN mettra ses énergies à combattre les partisans du libre-échange.

« C'est un choix de société. On n'est pas sorti du Canada avec 40 % des voix (lors du référendum sur l'avenir politique du Québec) ; on n'entrera pas dans les États-Unis avec 40 % des voix à, a lancé le président de la CSN, hier, à l'issue d'un long débat sur la présente campagne électorale.

« Nous ferons tout ce que nous pourrions pour que le Parti conservateur n'obtienne pas une majorité absolue ; nous favoriserons les candidats qui ont des chances de battre les candidats conservateurs », a déclaré M. Larose.

Le président était content parce que les délégués de la centrale ont écarté la recommandation des syndicats montréalais d'appuyer explicitement le NPD.

Le président du conseil central de Montréal, M. Pierre Paquette, a plaidé en faveur d'un appui formel au NPD. Mais les délégués ont estimé que « la CSN n'a pas à être le relais d'une organisation politique ».

Ceci dit, le président de la CSN assure que jamais sa centrale n'a été aussi active au cours d'une campagne électorale fédérale. Ses dirigeants quadrillent la province depuis 10 jours, pour animer des débats sur le libre-échange dans les syndicats.

Le lac de Garde d'Alitalia

917\$

par personne, 6 nuits, avion* compris

Un prix sensationnel pour un forfait imbattable: avion A/R, transferts, 6 nuits d'hôtel, demi-pension. Choix de 5 sites ravissants, 9 hôtels confortables; du repos ou des excursions à Brescia, Vérone, Vicenza, Mantova, même Milan ou Venise. Tous les détails dans un dépliant couleurs de 8 pages chez votre agent de voyages.

Le ski d'Alitalia

849\$

par personne, 9 nuits, remonte-pentes, avion* compris

Programme complet d'une valeur à toute épreuve à Cervinia, la

station élégante de ski face au soleil, et Aosta: choix de 6 hôtels et possibilité de prolongation à la semaine; tous les détails dans une brochure de 8 pages chez votre agent de voyages.

La Rome d'Alitalia

161\$

par personne, 6 nuits, avion non compris

Une véritable aubaine à l'hôtel de 1^{re} cat. Beverly Hills. Incluant taxes et service, transferts aéroport/hôtel et 3 cartes de faveur «italiatour! friend». Autre choix:

le Cavalieri Hilton pour 209 \$ par pers., taxes et service inclus seulement. Tous les détails dans la brochure Intermezzo 1988/1989 chez votre agent de voyages.

*Tarif aérien sujet à changement sans préavis.

Prestations terrestres organisées par Intermezzo italiatour!

Alitalia

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC

ET SANTÉ

ENVIRONNEMENT

Hydro-Québec
Université du Québec à Montréal

Les risques de cancer
attribuables aux
champs électriques et
magnétiques
Dr Gilles Thériault
École de santé au travail
Université McGill

à Montréal
mardi 1^{er} novembre à 18 h
Salle Marie-Gérin-Lajoie
Université du Québec à
Montréal
(métro Berri-UQAM)

à Québec
mercredi 2 novembre à 17 h 30
Pavillon Pouliot (salle 1112)
Université Laval



ENTRÉE LIBRE

Pour de plus amples
renseignements :
(514) 282-3111

Université Laval
Faculté des Sciences Sociales
Québec, G1K 7P4

PRIX D'HONNEUR DE LA SECTION DE QUÉBEC DE L'ICAI



La Section de Québec de l'Institut canadien des Affaires internationales, en collaboration avec le Groupe ROCHE LEE, décernera son prix d'honneur 1988 à monsieur Marcel Bergeron, qui a été jusqu'à tout récemment sous-ministre au Ministère québécois du Commerce extérieur et ex-délégué du Québec à New York et Tokyo.

Le conférencier invité à l'occasion de ce dîner sera monsieur Robert Normand, Président et Éditeur du journal Le Soleil, qui nous entretiendra sur la propriété internationale des médias.

Le dîner sera précédé d'un vin d'honneur à 18h00.

DATE: Mercredi 2 novembre 1988
LIEU: Château Frontenac, Salon Rose
HEURE: 18h00
CÔUT: 40\$ le couvert

Réservations: 656-2462



PHOTO CHANTAL KEYSER

Un millier d'étudiants ont manifesté hier soir (ci-haut) au centre-ville pour obtenir un meilleur régime de prêts et bourses. Dans l'après-midi, une trentaine d'étudiants du Collège du Vieux-Montréal, faute d'avoir obtenu un mandat de grève, ont occupé le bureau d'un administrateur (à droite).



Activités politiques des fonctionnaires

Le gouvernement en appelle à la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait part à la Cour suprême du Canada, hier, de sa décision d'interjeter appel du jugement de la Cour fédérale d'appel sur les activités politiques des fonctionnaires fédéraux.

En juillet dernier, la Cour fédérale d'appel avait décrété que l'article 32 de la Loi d'embauche dans la fonction publique violait les droits d'expression et d'association garantis par la Charte des droits et libertés.

Le tribunal avait donc permis aux 215.000 fonctionnaires (à l'exception des sous-ministres et des directeurs d'agences du gouvernement) d'être politiquement actifs.

L'avis d'appel, a-t-on fait remarquer, n'empêche pas les fonctionnaires de participer à diverses activités partielles au cours de la présente campagne électorale, puisque la cause ne pourra certainement pas être entendue avant les élections du 21 novembre prochain.

Les étudiants en colère et Ryan: dialogue de sourds

Jean-Pierre Proulx

AU TERME d'une manifestation qui a attiré hier soir quelque 1000 étudiants, les représentants de l'Association nationale des étudiants et le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, se sont rencontrés à 21h00 pour faire le point sur le différend qui les oppose à propos du régime de prêts et bourses.

Mais avant même que n'ait lieu cette nouvelle rencontre, — on s'était déjà vu le 11 octobre — les parties ont admis au DEVOIR n'avoir rien de neuf à se dire: l'ANEQ veut des changements tout de suite; le ministre, lui, annonce un document d'orientation pour décembre prochain et des changements en septembre 1990.

M. Ryan a quand même accepté de rencontrer les étudiants dans « l'espoir que le conflit ne dégénère

pas », a indiqué son attaché de presse.

De son côté, le porte-parole de l'ANEQ, M. Jacques Létourneau, a dit au DEVOIR que l'on attendait du ministre « des réponses claires par rapport à nos revendications. S'il veut vraiment améliorer le régime des prêts et bourses qu'il nous en donne des preuves concrètes ».

La manifestation d'hier soir, agrémentée des slogans et des chansons de circonstance, a suivi le parcours traditionnel: départ du parc Lafontaine, rue Sherbrooke, rue Saint-Denis, boulevard René-Lévesque avec terminus devant le siège social d'Hydro-Québec, où le premier ministre a ses bureaux montréalais.

En principe, l'ANEQ doit manifester à nouveau aujourd'hui devant l'Hôtel Méridien où se tient le conseil général du Parti libéral du Québec.

Les représentants de ses associations membres doivent ensuite tenir un congrès spécial pour décider si oui ou non, on poursuivra à compter

de la semaine prochaine une grève illimitée. Selon les usages à l'ANEQ, un tel mot d'ordre sera cependant suivi de nouvelles assemblées générales dans les cégeps pour décision finale.

Hier après-midi, au cégep du Vieux-Montréal, à l'initiative de l'exécutif de leur association, une trentaine d'étudiants ont occupé le bureau du directeur des services financiers pour appuyer le mouvement de grève de leurs confrères et consœurs des autres collèges. Dans ce cégep, l'assemblée générale n'a pas pu en arriver à une décision.

Ces mêmes étudiants, a déclaré M. Michael Quinn, réclame aussi l'abolition de la reprise de trois jours de cours perdus à la suite du récent débrayage des employés de la cafétéria.

Par ailleurs, les étudiants universitaires, jusqu'ici silencieux, se sont manifestés hier. La Fédération des associations étudiantes de l'université de Montréal a publié un placard

publicitaire dans certains journaux pour se plaindre de ce que « Claude Ryan n'aime pas les jeunes ».

La porte-parole de la FAECUM, Mme Maryse Potvin, estime pour sa part que le ministre Ryan n'a qu'un projet dans la tête, celui du dégel des frais de scolarité, ce qui expliquerait le fait qu'il n'ait pas rendu public encore son plan pour le financement des universités ni sa réforme de prêts et bourses.

Les étudiants de l'université de Montréal ne peuvent pas faire la grève, a-t-elle expliqué, car ils sont actuellement en « semaine de lecture » et en examen la semaine prochaine.

Mme Potvin craint en outre que les revenus générés par un éventuel

dégel des frais de scolarité ne servent à payer les hausses de salaire que réclament les professeurs.

Mme Potvin s'est montrée déçue par la rencontre que les associations étudiantes universitaires ont eu avec le ministre mercredi soir dernier d'autant que, d'après elle, il aurait traité les étudiants de « corporatistes ».

À l'UQAM, l'Association générale des étudiants a convoqué ses membres pour mardi soir prochain, au Palais du Commerce.

La Fédération des cégeps, a déclaré pour sa part son directeur général, M. Gaëtan Boucher, trouve les moyens utilisés par les étudiants disproportionnés par rapport aux objectifs poursuivis.

René Lévesque après un an

À LA VEILLE du premier anniversaire du décès de Monsieur René Lévesque, Madame Corinne Côté-Lévesque, Madame Corinne Côté-Lévesque, a souhaité informer hier tous les Québécois et Québécoises qui se sont sentis touchés par la mort de l'ancien Premier Ministre, qu'un service anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame de Montréal, le samedi 5 novembre, à 15:00 heures. Elle a prié tous ceux qui veulent assister à la cérémonie religieuse de le faire sans autre invitation.

Baie James

Concession de \$28.8 millions

Paule des Rivières

LA SOCIÉTÉ d'énergie de la Baie James (SEBJ) a accédé à une demande majeure des syndicats de la construction en acceptant de donner une chambre à chaque travailleur des chantiers, pour les travaux de la phase II qui débuteront en mars.

Le conseil d'administration de la SEBJ a en effet entériné les recommandations de son groupe d'étude sur les conditions de vie des salariés affectés aux grands chantiers éloignés et dont LE DEVOIR a fait état il y a quelques semaines.

La décision entraînera des coûts supplémentaires de \$28.8 millions, ce qui représente une hausse de 19 % des budgets de logement initialement prévus.

Il y a quatre mois et demi, les quelque 350 travailleurs présents à la Baie James avaient publiquement dénoncé leurs conditions de vie « moyennageuses » et plus particulièrement l'obligation de partager leur chambre de 132 pieds carrés.

Hier, la SEBJ a annoncé que les améliorations ne s'appliqueraient pas uniquement pour les nouveaux logements des chantiers de la Grande I, Laforge I et Brisay mais qu'elles seraient « progressivement » offertes aux travailleurs déjà là-bas, à la Grande 2A, même si leurs logements sont déjà construits.

La décision de la SEBJ, soucieuse de lancer sa phase II d'un bon pied, survient après des consultations auprès d'associations patronales et syndicales, auprès de la Commission de la santé et sécurité au travail et aussi au terme d'une visite de plusieurs chantiers canadiens.

Propos authentiques d'un client



Je résiste à tout, sauf à la tentation!

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025, rue Laurier ouest
272-4065 272-4086



N'attendez pas le 1^{er} novembre

Évitez les décisions de dernière heure...

✓ En achetant tout de suite des Obligations d'épargne du Canada... votre transaction pourra être post-datée au 1^{er} novembre, date à laquelle les obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

✓ En achetant tout de suite des certificats de placement garanti... votre transaction pourra aussi être post-datée au 1^{er} novembre*, le taux en vigueur au moment de l'achat sera garanti jusqu'au 1^{er} novembre* et vous aurez la certitude d'un rendement profitable.

Agissez tout de suite

Le conseiller de la Fiducie Desjardins attend votre appel pour vous proposer les meilleurs instruments de placement.



Fiducie Desjardins

Le nouveau nom de la Fiducie du Québec.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

10,25% 1 an

Intérêt payé annuellement

60 ans et plus : prime de 0,125 %

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Les taux peuvent varier sans préavis.

* La Fiducie Desjardins se réserve le droit d'annuler ces conditions sans préavis.

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808

Brossard: 445-3224 1-800-361-4436

LaSalle: 366-1175 1-800-361-6633

Laval: 668-5223 1-800-361-3803

Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058

Montréal: 286-3225 1-800-361-2680

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par le ministère
Légar de Saint-Hippolyte
Commissaire-Priseur

Provenant de la succession
Veaudelle et divers

assisté de
L'Hon. Serge Joyal
Expert

ART CANADIEN et EUROPÉEN

Mardi le 1^{er} novembre 1988 à 19h30

Oeuvres canadiennes:

E. ALLEYN; L. AYOTTE; W.H. BARTLETT; P.V. BEAULIEU; O. BÉLANGER; L. BELLEFLEUR; S. BERNÉ; A. BOURGEOIS; F. BRANTNER; R. CHASE; A. CLOUTIER; F.S. COBURN; R. CONNOLLY; F. CONSTANTINEAU; G. CORBELL; S.M. COSGROVE; G. DELFOSSE; M. DOMINGUE; C. DULUDE; A. DUMAS; A. DUMOUCHEL; S. DUMOUCHEL; ÉCOLE CANADIENNE, milieu XIX^{ème} siècle; L. FEITO; M. FERRON; M.A. FORTIN; L. GADBOIS; C.A. GAGNON; L. GERVAIS; G.E. GINGRAS; C. GOULET; A. HAROLD; J. HEWARD; C.E. HUOT; F. IACURTO; L. JAQUE; L. JOBIN; N. LAJOIE; A. LALIBERTÉ; M. LEBON; G. LEClerc; O. LEDUC; R. LEDUC; J.P. LEMIEUX; C. LE SAUTEUR; R. LETENDRE; A. LORE; J.G. LYMAN; H. MCCARTHY; T.M. MARTIN; H. MASSON; N. MCCLAREN; D. MOORE; J.W. MORRICE; I. MUHLSTOCK; E. NEUMAN; G.N. NORWELL; A. PELLAN; M. PELLUS; J.F. PLASKETT; M. REINBLATT; R. RICHARD; J.P. RIOPELLE; W.G. ROBERTS; A. ROUSSEAU; P. ROUSSEL; R. ROUSSEL; L. SAINT-HILAIRE; R. SAVOIE; A. SHERRIFF-SCOTT; C.A. SIMARD; R. SIMPKINS; D. SORESEN; E. SOUCY; F. SULLIVAN; M.A. de Foy SUZOR-COTÉ; G. TONDINO; F. TOUPIN; G.E. TREMBLAY; M.R. TREMBLAY; J.C. de VILLALLONGA; R. VINCELETTE; E. WERTHEIMER



Amédéo Modigliani (1884-1920)
"Autoportrait"



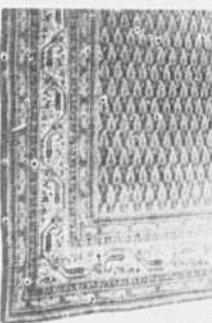
Robert Rauschenberg né en 1925



Marc-Aurèle Fortin (1888-1970)

Oeuvres européennes:

P. ALECHINSKI; H. BACIL; R. BISSIÈRE; J.L. BOURGAIN; B. BROUWER; W. de la BROYE; A.E. CHAZALVIEL; C.G. CORNÉILLE; I. DAUM; S. DELAUNAY; DUNNING; ÉCOLE AMÉRICAINE, XX^{ème} siècle; ÉCOLE EUROPÉENNE, XIX^{ème} siècle; ÉCOLE FRANÇAISE, XIX^{ème} siècle; ÉCOLE HISPANO-AMÉRICAINE, XIX^{ème} siècle; ÉCOLE ITALIENNE, XIX^{ème} siècle; L. FINI; M. FLANDIN; J.E. GRACE; H. HARTUNG; L. ICART; V. KHMELUK; J. MIRO; A. MODIGLIANI; I. MORGAN; G. S. PERMAN; C. PLANES; E. PIETERS; S. POLIAKOFF; M.M. PRICES; A. RENOUX; J.P. VALADIER



Ancien Tapis d'Orient dit "Mir"

MEUBLES
Paire de bergères de style Louis XVI, bibliothèque victorienne, buffet de style Louis XIII, exceptionnel canapé en ébène, ensemble de chaises de style Louis XIII, chambre à coucher de style Louis XVI, chiffonnier d'époque Louis XVI, paire d'encoignures de Damas, paravent Art Déco, salle à manger de style Hepplewhite, secrétaire début XIX^{ème}, table de salle à manger.

TAPIS
Tapis anciens d'Orient, de Perse et du Caucase.

ART PRIMITIF
Amérique: Mexique, Costa Rica, Pérou, Teotihuacan, Naryarit, Michoacan, Colima, Chimú, Chorotega, Afrique: Dahomey, Côte d'Ivoire, Ashanti.

BIJOUX
Dont un bracelet souple en or 18 ct, montre Longines.

OBJETS
Verre: Carnaval, bouddhas, argenterie, cartel américain, sculptures en bronze, cristal St-Louis, porcelaine de Royal Doulton, exceptionnel encrier par M. Debut, ensemble à café en porcelaine de Limoges, garniture de cheminée en marbre (2), lanterne de style Louis XVI en bronze doré, service en porcelaine Royal Worcester, services de verre en mousseline, amusante tirelire etc.

ANTIQUITÉS

Mercredi le 2 novembre à 19h30

EXPOSITION



Samedi le 29 octobre 1988 de 12h à 17h
Dimanche le 30 octobre 1988 de 12h à 17h — Lundi le 31 octobre 1988 de 12h à 21h

Catalogue disponible sur demande 105

HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL
4521 boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2 Téléphone: 849-2505

LE COURAGE DE PARLER D'AGRICULTURE

MM. Turner et Broadbent s'adresseront aux agriculteurs aujourd'hui à 16h45 au CÉGEP du Vieux Montréal (255 Ontario est)

ENTRÉE LIBRE ET OUVERTE À TOUS (pas d'affichage)



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La « table ronde » avec Solidarité n'est plus une priorité pour le pouvoir polonais

VARSOVIE (AFP) — Le premier ministre polonais, M. Mieczysław Rakowski, a souligné hier soir que la « table ronde » pouvoir-opposition, dont la date d'ouverture reste toujours incertaine, ne constituait pas la priorité de ses préoccupations.

Rendant compte à la télévision des activités de son gouvernement depuis sa formation il y a deux semaines, M. Rakowski a déclaré que, si « la table ronde » était « très utile », il allait d'abord s'occuper de ce que « les Polonais trouveront sur leur propre table ». M. Rakowski a ainsi confirmé qu'il entendait avant tout s'atteler à améliorer le sort matériel de ses compatriotes.

« Je serais un mauvais premier ministre, a-t-il ajouté, si je m'occupais avant tout de la table ronde et négligeais les problèmes quotidiens

de millions de Polonais. »

D'autre part, au cours d'une conférence de presse vendredi, le premier ministre s'est déclaré « peu enthousiasmé » par la situation créée aujourd'hui par la perspective de la « table ronde », et peut-être que dans l'avenir, a-t-il ajouté, « nous finirons par considérer cette période comme insignifiante ».

Parlant de Solidarité, le premier ministre a souligné que, pour lui, l'attitude des conseillers de Lech Wałęsa était « compréhensible ». « Ils se battent pour sauver la face », a-t-il estimé.

« Je doute, a poursuivi M. Rakowski, que Solidarité puisse être bénéfique pour l'économie nationale. » Pendant la période légale du mouvement ouvrier, en 1981, les grèves,

les manifestations se sont multipliées dans les provinces minières du Sud et ont entraîné une chute importante de la production houillère, a assuré le chef du gouvernement.

La Pologne a ensuite réalisé des progrès dans le domaine économique, et « ce sans le concours de Solidarité », a conclu le chef du gouvernement, après avoir affirmé, que, selon un dernier sondage, il pouvait compter sur le soutien de larges couches de la société.

De leur côté, les États-Unis se sont inquiétés hier d'une éventuelle impasse dans les préparatifs de « table ronde » entre le gouvernement polonais et l'opposition.

« Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles un processus de négociations qui semblait offrir une occasion favorable de ré-

conciliation nationale serait dans l'impasse », a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, Mme Phyllis Oakley.

« De telles négociations, si elles étaient conduites de bonne foi, pourraient mettre la Pologne sur la voie du redressement économique et il est difficile d'envisager le redressement de la Pologne sans elles », a-t-elle ajouté.

Le porte-parole a ajouté que des progrès vers la réconciliation nationale auraient « un important effet positif » sur les relations entre Washington et Varsovie.

Le secrétaire d'État adjoint, M. John Whitehead, rentré récemment d'une tournée en Europe de l'Est, devait recevoir hier après-midi l'ambassadeur de Pologne M. Jan Kinast.

Depuis un an

20,000 Roumains ont fui en Hongrie

PARIS (AFP) — Environ 20,000 personnes — dont plus de 90 % de souche magyare — ont quitté la Roumanie depuis un an pour se réfugier en Hongrie et ce mouvement se poursuit encore au rythme de 30 à 40 réfugiés par jour, a indiqué hier Me Patrick Baudouin, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).

Me Baudouin, qui a décrit au cours d'une conférence de presse le drame de ces réfugiés, revenait de Hongrie, où il a dirigé du 12 au 16 octobre une mission d'enquête envoyée par la FIDH à la demande de la Ligue hongroise pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen et de la Ligue pour la défense des droits de l'Homme en Roumanie.

La FIDH a lancé à cette occasion un triple appel: aux autorités hongroises, pour qu'elles acceptent d'accorder à ces personnes le statut de réfugié politique, aux organisations internationales susceptibles d'agir en leur faveur, et enfin aux pays occidentaux, en particulier ceux de la Communauté économique européenne (C.E.E.), pour qu'ils accueillent les réfugiés qui souhaitent quitter la Hongrie après la Roumanie.

C'est la première fois, a souligné M. Baudouin, qu'un pays d'Europe de l'Est accepte la venue d'une mission d'enquête d'une organisation non gouvernementale. La Roumanie en revanche a refusé à la mission l'accès de son territoire, arguant qu'elle était « un pays indépendant et souverain » qui n'accepte pas le contrôle de « n'importe quelles organisations étrangères ».

Les réfugiés que les membres de la mission ont pu rencontrer librement à Budapest et à Debrecen, ville proche de la frontière hongaro-roumaine, ont fait, selon Me Baudouin « une description cauchemardesque » de la vie en Roumanie, évoquant notamment « la négation des droits des minorités avec accélération de la politique d'assimilation, le caractère dictatorial et répressif du régime », les difficultés économiques et matérielles et la destruction des villages décidée par le président Nicolae Ceausescu.

Ces réfugiés arrivent « démunis de tout », la plupart du temps sans passeport ni même carte d'identité, parfois en ayant laissé derrière eux les membres de leur famille. Ils sont accueillis « dans des conditions difficiles mais acceptables », notamment grâce à l'aide des Églises, mais beaucoup d'entre eux — notamment ceux qui ne sont pas de souche magyare et ne parlent pas hongrois — ont du mal à s'adapter.

Même pour ceux qui trouvent du travail, a souligné Me Baudouin, « la situation demeure incertaine, car ils restent citoyens roumains », le gouvernement hongrois refusant de reconnaître le statut de réfugié politique à des ressortissants d'un « pays frère ». La plupart des autres souhaitent s'établir hors de Hongrie, mais ils ne trouvent pas de pays pour les accueillir. « Ils acquiescent donc rapidement le sentiment qu'ils sont bloqués et abandonnés, se laissant peu à peu gagner par le désespoir. »



Les 300,000 policiers et soldats des forces de l'ordre colombiennes ont été mis sur un pied d'alerte à l'occasion de la grève générale « illégale » de jeudi dernier.

La guérilla mène une série d'attentats

BOGOTA (AFP) — La guérilla colombienne a perpétré dans la nuit de jeudi à vendredi une série d'attentats contre cinq pylônes de distribution du courant électrique qui ont affecté une dizaine de départements, mettant ainsi à exécution, au moins en partie, les opérations terroristes qui devaient accompagner la grève générale du 27 octobre.

Les régions les plus touchées ont été les départements de la côte atlantique (Bolívar, Atlántico, Magdalena, Córdoba et Cesar), ainsi que la très riche zone des cultures de café au centre de la Colombie (Caldas, Quindío et Risaralda), jusqu'alors épargnée par la guérilla.

Plus d'un million et demi de personnes ont été plongées dans l'obscurité. Le ministre des Mines et de l'Énergie, M. Oscar Mejía a annoncé hier matin que peu à peu la distribution du courant se rétablissait, mais que dans certaines régions, comme à Barranquilla, le grand port sur la côte Atlantique, l'électricité serait rationnée jusqu'à ce matin.

Les grands centres comme Bogotá, Medellín et Cali ont été épargnés, la guérilla ayant attaqué, semble-t-il, la où on ne l'attendait pas.

Cent-cinquante employés de la centrale thermique de Corelca, près de Carthagène, qui s'étaient mis en grève, ont été détenus par la police, qui recherche de possibles complicités avec la guérilla.

Selon les décrets d'état de siège pris par le gouvernement pour empêcher la grève du 27, les auteurs de troubles et les responsables d'incitation à la grève sont susceptibles de peines de prison allant jusqu'à 180 jours et de la privation de leur emploi. Le syndicat de Corelca a été suspendu pour un an.

En tout, quelque 300 personnes ont été détenues jeudi en Colombie, selon la police, dont 52 à Bogotá.

En prévision de troubles, le gouvernement avait déclaré la grève illégale et déployé un vaste dispositif militaire et policier dans les grandes villes où peu d'incidents sérieux se sont produits.

ISRAËL

Journalistes arrêtés

PARIS (AFP) — L'Union Nationale des Syndicats de Journalistes français (UNSJ) « proteste avec indignation contre la répression exercée par les autorités israéliennes à l'encontre des journalistes ».

L'UNSJ rappelle dans un communiqué publié hier que « trois confrères britanniques: Paul Taylor, Steve Weizman, de l'Agence Reuter, et Andrew Whitley du Financial Times, viennent de se voir retirer l'accréditation qui seule leur permet d'exercer normalement leur métier » et que les forces israéliennes viennent « d'appréhender six journalistes palestiniens, parmi lesquels Samman Khouri, collaborateur du bu-

reau de l'AFP à Jérusalem, précédemment interné sans inculpation, ainsi que 11 autres membres d'associations de presse ».

« Aucun problème n'a jamais été résolu en muselant l'information et en persécutant les journalistes, souligne l'UNSJ qui exige des autorités israéliennes qu'elles renoncent à ces mesures arbitraires et qu'elles permettent aux journalistes d'exercer normalement leur métier. »

L'UNSJ regroupe les syndicats suivants: SNJ-autonome (Syndicat national des journalistes), CFDT (Confédération française démocratique du travail) et CGT (confédération générale du travail).

RÉSOLUTION 435 DE L'ONU SUR LA NAMIBIE

La présence cubaine en Angola empêche un accord

PRETORIA (AFP) — À quelques jours de l'échéance, désormais impossible à tenir, du 1er novembre, pour l'entrée en application de la résolution 435 de l'ONU sur la Namibie, l'absence de tout accord sur le retrait cubain de l'Angola continue de bloquer la grande négociation à quatre censée ramener la paix dans tout le Sud-Ouest de l'Afrique.

Selon des sources diplomatiques sud-africaines, les gouvernements angolais et cubain devaient, en principe, se mettre d'accord et proposer à leurs vis-à-vis américains et sud-

africains, le 13 octobre dernier au plus tard, un projet de calendrier pour le retrait des quelque 50,000 soldats cubains actuellement déployés en Angola.

Deux semaines après cette échéance, la promesse du calendrier en question n'a pas encore été tenue, souligne-t-on à Pretoria, où l'on en est réduit aux vieilles spéculations faisant état d'un plan de retrait étalé sur 24 ou 30 mois.

Il y a 15 jours encore, les négociateurs sud-africains s'attendaient à être convoqués pour une séance de travail à Genève, suivie d'une ultime séance formelle à Brazzaville.

C'est à Brazzaville que l'accord définitif devait être signé avant le 1er novembre pour permettre à l'Afrique du Sud d'entamer, avec l'aide de l'ONU, son processus de désengagement de la Namibie, territoire qu'elle occupe depuis 1915 et qui est situé immédiatement au Sud de l'Angola.

Selon Pretoria, en vertu des accords de principe souscrits à New York, ce désengagement sud-africain de la Namibie est lié au désengagement cubain de l'Angola. Selon le plan de Pretoria, sa main-mise sur la Namibie allait être levée progressivement à compter du 1er novembre, pour aboutir à des élections libres sous supervision de l'ONU le 1er juin 1989.

Mais les derniers bruits enregistrés dans les coulisses de la grande négociation à quatre ouverte en mai dernier semblent indiquer que la question du calendrier du retrait cubain n'est pas la seule à retarder l'accord.

En effet, le Sénat américain paraît résolu à ne débloquer les fonds nécessaires à la mission en Namibie des 7,500 membres du Groupe d'Assistance des Nations unies pour la Période de Transition (GANUPT) qu'à la condition que Luanda et l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA), la guérilla anti-marxiste soutenue par Pretoria et Washington) négocient à leur tour la fin de la guerre civile qui déchire leur pays depuis 1975.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Tél.: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pour renseignements: Christiane Legault 842-9645



COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE

1390, rue Notre-Dame, Saint-Césaire, Qc
(Par l'autoroute des Cantons de l'Est, sortie 48)
(Par la route 112, entre Rougement et Saint-Paul)

- Cours Secondaire Général (I à V)
- Sous la direction des Frères de Sainte-Croix
- Institution d'enseignement privé déclarée d'intérêt public

119 ans d'EXCELLENCE

PENSIONNAT POUR GARÇONS

Grand choix d'activités sportives et socio-culturelles de QUALITÉ
• Piscine intérieure • Gymnase

Chambres: Sec. 4,5
Dortoirs: Sec. 1,2,3,4

EXTERNAT POUR FILLES et GARÇONS

- Un Service d'orientation
- Un encadrement visant une FORMATION globale
- Service de transport quotidien de Saint-Césaire par la route 112
- Un service de récupération scolaire
- Un service de Pastorale respectueux du cheminement de chacun

EXAMENS D'ADMISSION

"Année scolaire 1989-1990"

LES SAMÉDIS 5 ET 26 NOVEMBRE,
10 DÉCEMBRE À 9 HEURES

- Fournir une photocopie du bulletin final de l'année précédente
- Fournir une photocopie du plus récent bulletin de l'année en cours
- Confirmer votre présence (si possible)



Pour renseignements
Tél.: 1-469-3143

ou ligne directe région Montréal 393-1951



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

UNE ÉCOLE CENTRÉE SUR L'APPRENTISSAGE



PORTES OUVERTES À LA C.É.C.M. LE 2 NOVEMBRE 1988* 254 ÉCOLES À DÉCOUVRIR

La C.É.C.M. vous ouvre toutes grandes les portes de ses écoles primaires, secondaires et de certains de ses centres d'éducation pour adultes. Venez voir une école en pleine action, rencontrer son personnel et vous informer des différents services et cours que la C.É.C.M. met à la disposition des jeunes et des adultes montréalais.

*Aux heures prévues par chaque école

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Dissidence au Soviet

MOSCOU — Pour la première fois, des députés du Soviet suprême (parlement soviétique) ont voté hier contre l'adoption de deux lois, l'une réglementant les manifestations, l'autre fixant les pouvoirs des troupes du ministère de l'Intérieur, a constaté un journaliste de l'AFP. Peu avant la fin de la session conjointe des deux chambres au Kremlin, un député de la ville estonienne de Tartu (Nord-Ouest de l'URSS), M. Godounov (son prénom n'a pas été précisé), s'est rendu à la tribune pour expliquer son opposition à ces textes. Deux autres parlementaires lui ont aussitôt succédé pour défendre un point de vue inverse. Les députés ont par ailleurs réduit d'un peu plus d'un milliard de roubles le déficit du budget prévu pour 1989 en augmentant les recettes. Ce « trou » budgétaire, le premier jamais décidé par les parlementaires soviétiques, a ainsi été ramené à 35 milliards de roubles (\$ 56 milliards US).

Cinq tonnes de cocaïne

MEXICO L'armée mexicaine a découvert hier cinq tonnes de cocaïne pure, d'une valeur évaluée \$ 250 millions, près de la frontière avec les États-Unis, a-t-on appris de source officielle. Il s'agit de la plus grande quantité de cocaïne jamais saisie au Mexique. La drogue, d'origine colombienne et vraisemblablement introduite par avion au Mexique, était entreposée dans des grottes dans l'État de Chihuahua (Nord), a indiqué le procureur général de la république, qui n'a fait état d'aucune arrestation.

Manifestation violente

DURBAN (Afrique du Sud) — Des unités de la police sud-africaine ont fait usage hier de gaz lacrymogènes pour disperser quelque 10.000 ouvriers noirs grévistes des chemins de fer, qui s'étaient rassemblés dans la principale gare de Durban (côte Est de l'Afrique du Sud), ont indiqué des responsables syndicaux. La totalité du réseau ferré de Durban était interrompue par la grève à laquelle avait appelé le Syndicat des travailleurs des chemins de fer et des ports d'Afrique du Sud (SARHU), pour marquer son mécontentement à la suite d'une récente augmentation de salaire accordée par le département sud-africain des Transports. Les responsables syndicaux n'ont pu indiquer si l'intervention de la police avait fait des victimes mais ont précisé que sept de leurs collègues avaient été arrêtés. Les autorités portuaires ont de leur côté affirmé que les activités du port de Durban n'avaient pas été touchées par la grève.

Vendette haïtienne

PORT-AU-PRINCE — Un ancien militaire haïtien, M. Lucien Jean Pierre, 60 ans, père de six enfants, a été tué par balle à son domicile par un groupe d'hommes armés dans la nuit de jeudi à vendredi à Port-au-Prince, ont annoncé les radios haïtiennes. La veille, le père de l'ex-général Carl Michel Nicolas, ancien commandant en chef de l'armée, avait également été tué chez lui par des inconnus dans la capitale. Selon les médias haïtiens, Port-au-Prince connaît depuis quelques jours une recrudescence de l'insécurité nocturne avec l'apparition de voleurs armés.

Poursuite du procès Heysel

BRUXELLES — Le tribunal correctionnel de Bruxelles s'est déplacé hier après-midi dans le stade du Heysel, à Bruxelles, où 39 personnes avaient péri le 29 mai 1985 à la suite d'une violente bousculade provoquée par des charges répétées de supporters britanniques. Environ 450 autres personnes avaient été blessées. Deux semaines après le début du procès-marathon, les membres du tribunal, qui sont appelés à déterminer les responsabilités dans ce drame, ont voulu se rendre compte de l'état des lieux. Les magistrats étaient accompagnés par les avocats des différentes parties, les trois inculpés belges, un inculpé britannique, le père d'une victime italienne, de nombreux journalistes, et le bourgmestre (maire) de Bruxelles. Vingt-neuf personnes sont officiellement accusées dans cette affaire: 26 Britanniques, inculpés principalement de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, et trois Belges: l'ancien secrétaire général de l'Union belge de football, chargée de l'organisation du match Liverpool-Juventus de Turin, et deux officiers de gendarmerie responsables du service d'ordre sur place.

d'après l'AFP et AP.

ÉTATS-UNIS 88

Quelques signes encourageants pour Dukakis

Georges Deschodt de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Quelques signes encourageants sont venus mettre un peu de baume au coeur de Michael Dukakis au cours des deux derniers jours mais la course du candidat démocrate contre son rival républicain George Bush reste très loin de la victoire qu'il espère.

Un sondage de la chaîne de télévision CNN et de USA Today a donné hier une avance de 12 points au niveau national à M. Bush, avec 54 % des intentions de vote contre 42 % pour M. Dukakis. Tout en confirmant la substantielle avance du vice-président, ce sondage est moins mauvais qu'il n'y paraît pour le ticket démocrate.

Son retard se limite en effet à quatre points (52 % pour les républicains et 48 % pour les démocrates) dans cinq États très importants: la Californie, l'Illinois, la Pennsylvanie, l'Ohio et le Michigan. Ces États, dont quatre appartiennent à la ceinture industrielle des grands lacs, totalisent 144 votes électoraux sur les 270 nécessaires à la victoire.

M. Dukakis doit absolument les gagner s'il veut l'emporter le 8 novembre. Il n'y est certes pas donné gagnant mais son score est en progrès par rapport aux précédents sondages. Ce pourrait être le signe que les efforts presque désespérés faits

depuis 15 jours par l'équipe démocrate pour remonter le courant commencent enfin à payer.

Mais il faudrait que le mouvement s'accélère durant les dix jours qui viennent, pour que le gouverneur du Massachusetts parvienne à créer la surprise à la Truman qu'il espère. À cet égard, les perspectives ne sont pas particulièrement encourageantes.

Le président Ronald Reagan, dont l'énergique campagne en faveur de George Bush n'est pas étrangère au succès de ce dernier, vient de planter sa tente pour quelques jours en Californie dont il fut gouverneur. Il est certain qu'il ralliera certains hésitants à la cause républicaine.

M. Reagan s'arrêtera au retour dans le Wisconsin, État initialement considéré comme relativement sûr

À quatre jours des élections

Sondages contradictoires en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — À quatre jours des élections du 1er novembre pour le renouvellement des 120 sièges de la Knesset, le parlement israélien, les sondages demeurent contradictoires sur les chances de victoire des deux grandes formations qui participent actuellement à la coalition gouvernementale, les travaillistes de Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères, et le Likoud de Yitzhak Shamir, chef du gouvernement.

Le quotidien indépendant Maariv a publié hier des sondages réalisés par trois différents instituts. Le premier donne les travaillistes gagnant

avec une fourchette de 41 à 43 sièges, contre 39 à 41 sièges pour le Likoud. Un second donne une avance de trois sièges aux travaillistes (43) sur le Likoud (40), tandis qu'un troisième accorde au contraire une nette victoire au Likoud avec 43 sièges contre 33.

Toutefois, souligne Maariv, selon deux de ces sondages, Yitzhak Shamir sera le candidat le mieux placé pour former un gouvernement, grâce à l'appui des religieux et des partis de droite.

Selon un autre sondage publié hier par le Haaretz (indépendant), près de 30 % des électeurs sont toujours indécis. Toutefois, 32,8 % des person-

nes interrogées se prononcent en faveur du Likoud ou d'autres formations de droite, contre 31,1 % pour les travaillistes et les autres formations de gauche.

Le candidat démocrate s'est arrêté vendredi à Independence, dans le Missouri, ville où est enterré Truman dont la victoire contre Thomas Dewey en 1948, alors qu'il était donné

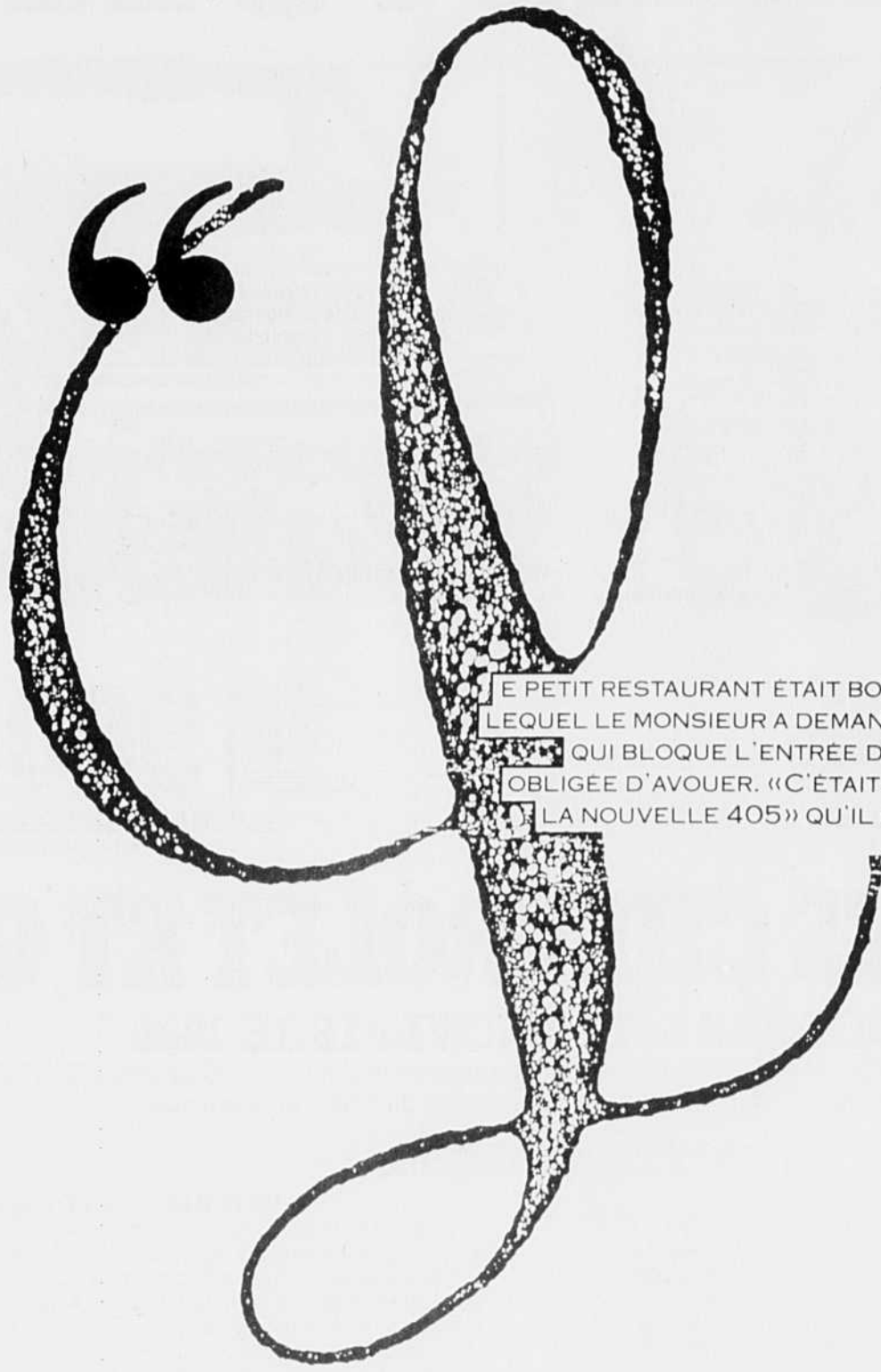
perdant, reste une date marquante de l'Histoire des États-Unis. C'était une visite symbole de la part de celui qui espère répéter ce coup.

Mais, passant la veille dans le Missouri, M. Reagan n'avait pas hésité à affirmer que le parti républicain était le vrai héritier de Truman. L'ancien président est devenu l'un des personnages les plus cités de la campagne.

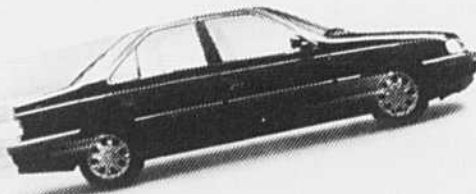
Toute la campagne entre les deux grandes formations porte sur l'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. Les travaillistes se disent prêts à faire d'importantes concessions territoriales à l'Ouest du Jourdain pour parvenir à la paix, tandis que le Likoud refuse toute concession territoriale.

Par ailleurs, trois nouvelles victimes ont été délogées des décombres du camp palestinien de Miyé-Miyé, à l'Est de Saïda (Liban Sud), portant à sept morts et 25 blessés le bilan du raid israélien de mercredi contre ce camp, a-t-on appris hier de sources hospitalières.

LA PEUGEOT 405. VOITURE DE L'ANNÉE SELON 54 DES 57 CRITIQUES AUTOMOBILE LES PLUS RÉPUTÉES D'EUROPE. OFFERTE À PARTIR DE 22 600\$.



LE PETIT RESTAURANT ÉTAIT BONDE, MAIS SUR LE TON SEC AVEC LEQUEL LE MONSIEUR A DEMANDÉ: «ELLE EST À QUI LA BAGNOLE QUI BLOQUE L'ENTRÉE DU PARKING?», J'AI BIEN ÉTÉ OBLIGÉE D'AVOUEUR. «C'ÉTAIT JUSTE POUR SAVOIR À QUI ÉTAIT LA NOUVELLE 405» QU'IL ME RÉPOND, EN SOURIANTE.



PEUGEOT

PEUGEOT 405. LA NOUVELLE CLASSE.

PEUGEOT CENTRE EST, 4747, JEAN-TALON E., ST-LEONARD 729.9494 PEUGEOT CENTRE OUEST, 5055, RUE PARÉ, MONTRÉAL 733.6151 PEUGEOT DE LAVAL, 1740, BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY 681.3380 PEUGEOT LESSARD, 659, BOUL. ST-JOSEPH, QUÉBEC 623.5471 PEUGEOT RIVE-SUD, 5410, GRANDE ALLÉE, ST-HUBERT 676.1883 VALOIS & FRÈRES AUTO INC., 125, BOUL. LEMIRE OUEST, DRUMMONDVILLE 478.8148

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE. DONNEZ.



L'ACTUALITE INTERNATIONALE

ÉTATS-UNIS Un vif débat sur la langue officielle

d'après The New York Times

MIAMI — ALORS que 300.000 hispanophones arrivent chaque année dans les États du Sud et de l'Ouest des États-Unis, l'espagnol a déjà supplanté l'anglais dans certaines régions et plusieurs Américains sentent maintenant le besoin de réaffirmer le fait anglais dans leur pays.

Le 8 novembre prochain, les électeurs de Floride, d'Arizona et du Colorado seront appelés à voter dans des référendums visant à déclarer l'anglais langue officielle de leur État, ce qui s'appliquerait surtout aux documents officiels et aux assemblées élues.

Les proposeurs de telles initiatives affirment que les hispanophones ont été plus lents que les autres immigrants à adopter l'anglais et que la déclaration de l'anglais comme langue officielle aiderait tant les communications entre l'État et les citoyens que l'assimilation des nou-

veaux immigrants.

« Je n'ai pas déménagé à Miami pour vivre dans une province espagnole », affirme Mark LaPorta, un médecin de 32 ans de Miami Beach, qui est lui-même le fils d'un immigrant italien et l'un des leaders de la bataille pour faire déclarer l'anglais comme langue officielle.

Ceux qui s'opposent à ces initiatives soutiennent qu'elles sont tout simplement le fruit de l'intolérance à l'endroit de la communauté hispanique et que la liberté d'expression comprend le droit de choisir dans quelle langue on s'exprimera.

Ils soutiennent également que les États-Unis doivent se préparer dès maintenant au fait que le pays devra être multilingue dans un avenir plus ou moins rapproché, que ce soit anglais et espagnol en Floride ou anglais et japonais en Californie.

Sociologues et analystes politiques, tant en Arizona et au Colorado qu'en Californie — où l'anglais a déjà

été déclaré langue officielle en 1986 — font remarquer que le traitement des nouveaux immigrants est similaire à celui qu'ont reçu les immigrants européens il y a un siècle. Comme leurs prédécesseurs, ils ont tendance à être plus pauvres et moins bien éduqués et sont souvent l'objet de discrimination de la part des Américains de vieille souche.

Mais en Floride, et particulièrement à Miami où les hispanophones forment 55 % de la population de la ville et 35 % de la région métropolitaine, la question est tout à fait différente puisque si la majorité est toujours moins bien nantie, il existe des élites importantes, dont le maire de la ville Xavier Suarez et plusieurs leaders dans le monde des affaires.

Et selon certains sociologues, c'est le succès des hispaniques qui crée un certain ressentiment contre cette communauté. Bien des noirs, par exemple, acceptent mal que plusieurs immigrants hispanophones aient

maintenant de bien meilleurs emplois qu'eux, même s'ils ne sont arrivés aux États-Unis qu'il y a quelques années.

Mais pour un leader de l'opposition au référendum en Floride, Osvaldo Soto, un avocat de 59 ans qui a quitté Cuba en 1959, l'initiative visant à déclarer l'anglais comme langue officielle « n'est que le produit de racistes et de bigots ». L'anglais, affirme-t-il, est déjà la langue officielle de la Floride et des États-Unis et l'adoption d'une telle mesure ne ferait que donner un soufflet à la communauté hispanophone.

Les hispanophones, rappelle-t-il, constituent un groupe relativement nouveau d'immigrants et ne font que suivre la voie traditionnelle de tous les nouveaux groupes: la première génération parle sa langue maternelle, la seconde parle les deux langues et la troisième ne parle plus qu'anglais.

Les Huit préparent un plan de réduction

PUNTA DEL ESTE, Uruguay (AFP) — Les présidents du groupe des Huit ont décidé hier à Punta del Este de convoquer « très prochainement » à Rio de Janeiro une réunion de leurs ministres des Finances pour élaborer un plan de réduction de la dette extérieure latino-américaine, a annoncé une source diplomatique brésilienne.

Cette décision a été adoptée sur proposition du président brésilien José Sarney, lors de la deuxième journée du sommet des présidents du groupe des Huit, dont le Panama est suspendu depuis février dernier.

Selon la même source, le président Sarney a souligné, devant ses homologues argentin, colombien, mexicain, péruvien, uruguayen et vénézuélien, la nécessité d'engager une « action immédiate » sur le problème de la dette extérieure, qui s'élève en Amérique latine à \$ 420 milliards.

La demande de M. Sarney, for-

mulée en présence des ministres des Finances des sept pays, a été « très bien accueillie » par les autres présidents, a ajouté la même source.

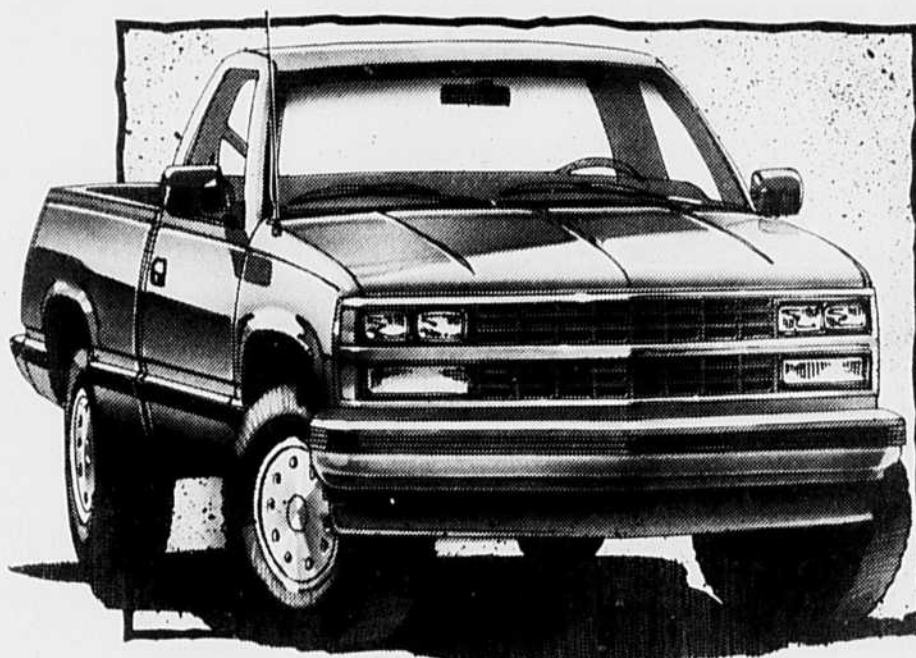
Trois principes ont été dégagés: la co-responsabilité entre débiteurs et créanciers, la réduction du montant de la dette et la réduction des taux d'intérêt, selon la même source.

« L'aspect fondamental de ce plan sera la présence de dispositions spécifiques pour diminuer le montant de la dette », a précisé le diplomate, qui a estimé que la réunion pourrait avoir lieu en novembre prochain.

La décision des présidents du groupe des Huit n'implique pas la création d'un « club des débiteurs », a-t-il affirmé.

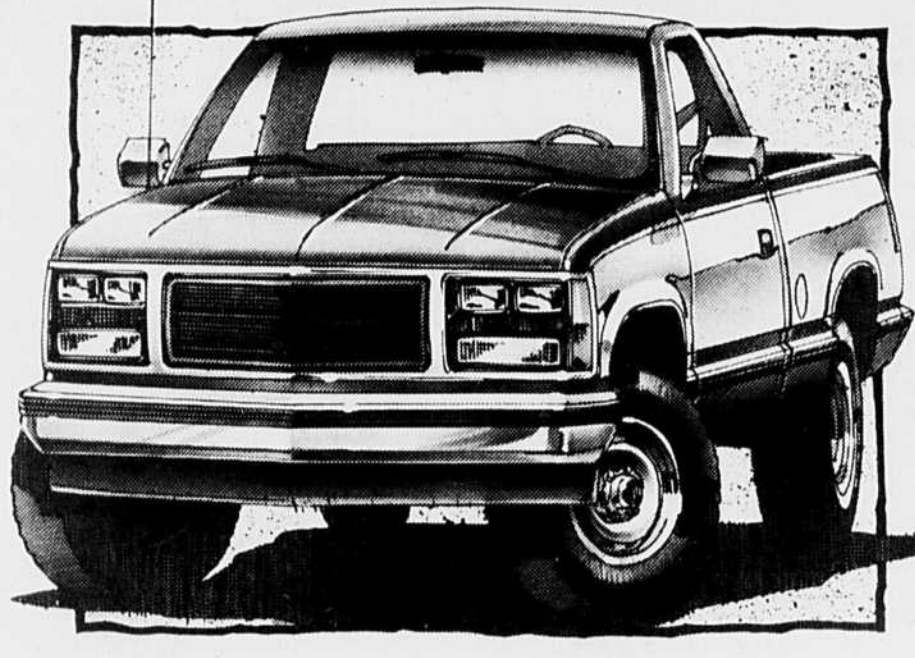
Jeudi, au cours de la cérémonie inaugurale du sommet, le président Sarney avait déclaré qu'une solution « juste et durable » au problème de la dette « passait obligatoirement par la réduction de son montant ».

RECHERCHÉS



15 600\$*

SCOTTSDALE/SIERRA SLX
Transport et préparation inclus.



16 900\$*

SILVERADO/SIERRA SLE
Transport et préparation inclus.

LES FRÈRES CHEVROLET ET GMC

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1988

Pour une foule de caractéristiques spéciales, comprenant • un puissant moteur V8 (305 po.cu.) à IEC de 175 CV
• une radiocassette AM/FM/Stereo • un système de freins antipatinage

SIGNES PARTICULIERS:

SCOTTSDALE/SIERRA SLX

Peinture métallique • Phares halogène • Boîte de 2,4 m. (8 pieds) de long
• Volant inclinable • Vitres teintées • Essuie-glace à balayage intermittent
• Enjoliveurs de roues • Retroviseurs noirs surbaissés • Barre stabilisatrice
• Moulures latérales noires • Isolant à l'arrière de la cabine • Indicateurs
voltmètre, thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier
• Pare-chocs arrière à marche-pied peint • Amortisseurs renforcés
• Chauffe-bloc • Batterie grande capacité

SILVERADO/SIERRA SLE

Peinture métallique de luxe deux teintes • Phares halogène • Boîte de 2,4 m. (8 pieds) de long • Volant sport inclinable • Vitres teintées • Essuie-glace à balayage intermittent • Roues rally • Retroviseurs brillants surbaissés en acier • Barre stabilisatrice • Moulures latérales brillantes
• Isolant à l'arrière de la cabine et sous le capot • Indicateurs voltmètre, thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier • Pare-chocs avant et arrière chromé de luxe avec bourlet de protection
• Amortisseurs renforcés avant et arrière • Châssis renforcé • Chauffe-bloc • Batterie grande capacité • Radiateur grande capacité • Réservoir à essence grande capacité

RÉCOMPENSE

**TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 4 VITESSES
AVEC SURMULTIPLIÉE SANS SUPPLÉMENT****

*Prix pour les modèles 89 neufs spécialement équipés en stock, à 2 roues motrices. Modèles à 4 roues motrices également disponibles moyennant un supplément.
Toutes les taxes de vente en sus. **Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre du manufacturier.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE
GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
2900, boulevard Marie-Victoria
BRUSSARD, QC (514) 468-2233
SALOIS CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Curé-Labellie
CHOMÉDEY, Ville de Laval, QC
(514) 688-8892
SNYDER AUTOMOBILES LEE
2150, rue Notre-Dame
LACHÉ, QC (514) 637-4651
ORFÈVRE AUTOMOBILES
(1983) LTD.
150, boulevard Taschereau
LAPRAIRIE, QC (514) 659-5471
DUVAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victoria Est
LONGUEUIL, QC (514) 679-9393

CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTREAL, QC (514) 279-6301
HAROLD CUMMINGS LTD-LEE
5255, rue Jean-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 739-1911
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LEE
1700, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL, QC (514) 525-4471
LE RELAIS CHEVROLET
OLDSMOBILE LTD.
2111, Avenue Papineau
MONTREAL, QC (514) 384-6380
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMBLES, QC
(514) 354-1050

BARNABÉ CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT, QC (514) 744-6401
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (514) 332-1673
PARK AVENUE CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.
2000, rue Jean-Jacques Est
SAINT-LÉONARD, QC (514) 725-9811
CARREFOUR CHEVROLET
OLDSMOBILE ET CAMIONS
CHEVROLET INC.
200, boulevard Curé-Labellie
SAINT-ROSE (Ville de Laval), QC
(514) 625-1991
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC LTD.
4411, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 324-4411

PONTIAC BUICK
LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 130
DELSON, QC (514) 632-2220
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boulevard Montclair-Toronto
DORVAL, QC (514) 631-7051
BOURASSA PONTIAC BUICK LEE
1601, boulevard St-Martin Est
DOVERVAL, Ville de Laval, QC
(514) 382-2122
CHAMPELAIN PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
1000, boulevard Ile des Soeurs
ILE DES SOEURS (Verdun), QC
(514) 369-6363
GAUTHIER PONTIAC BUICK
GMC INC.
395, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (514) 670-1440
VILLE MARIE PONTIAC
& BUICK LTD.
4500, rue Hochelaga
MONTREAL, QC (514) 253-1414

AVENUE PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
6100, boulevard Decarie
MONTREAL, QC (514) 731-3701
BOULEVARD PONTIAC BUICK
GMC LTD.
2650, boulevard de l'Acadie
MONTREAL, QC (514) 382-4400
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTREAL, QC (514) 376-4220
LA BELLE PONTIAC BUICK LTD.
11251, rue Notre-Dame Est
MONTREAL-EST, QC (514) 645-1651
TERRY PONTIAC BUICK LTD.
7250, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 487-0200
ACTUEL PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
5959, boul. Cousineau
ST-HUBERT, QC (514) 443-5999

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9695, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC
(514) 333-7070
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTD.
1450, boulevard Lacordaire
SAINT-LÉONARD, QC
(514) 327-3540
OMER BARRE PONTIAC BUICK INC.
5967, avenue Verdun
VERDUN, QC (514) 768-2551
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 682-3670
CAMIONS GMC
CENTRE DU CAMION
GMC SNYDER INC.
5825, Route Côte de Liesse
MONTREAL, QC (514) 344-4000
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES
DE MONTREAL LTD.
6645, rue Saint-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 489-8631

LES CONCESSIONNAIRES





Jean-Louis Bourque

Un pur et dur sera candidat contre Marois

Suzanne Dansereau
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Un pur et dur de l'indépendance, ex-militant fondateur du Parti indépendantiste et du RDI, fera la lutte à Pauline Marois à la vice-présidence du Parti québécois.

M. Jean-Louis Bourque, politologue de formation, a annoncé sa candidature, hier, dans un petit local du PQ à Québec. Il n'a le soutien d'aucun député péquiste et s'attaque à une adversaire de taille.

L'ex-ministre Pauline Marois est en effet la candidate de l'establishment du parti pour remplacer Nadia Assiopoulos, en novembre prochain.

Pour justifier sa candidature, M. Bourque critique Mme Marois, dont il doute de la fidélité à l'idée d'indépendance du Québec.

« Mme Marois est une femme brillante et exceptionnelle, mais elle est changeante au niveau de la démarche », a-t-il déclaré hier aux journalistes.

« Moi, je n'aime pas le mot radical, mais je puis vous dire que j'ai des racines et que je crois en la cause », a-t-il ajouté.

Agé de 44 ans, M. Bourque est membre du PQ depuis sa formation en 1968.

Puis, il s'est joint aux Gilles Rhéaume, Pierre de Bellefeuille et Denis Monière pour former le Parti indépendantiste. M. Bourque a par la suite été membre du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) dont la présidente était Denise Leblanc-Bantey. De ces partis, il critique le « sectarisme » et la rigidité.

En 1984 il était candidat aux élections fédérales, sous la bannière du Parti nationaliste de Marcel Léger.

Le PQ étudie les priorités de groupes de femmes

(PC) — Sous la houlette du Parti québécois, les représentantes d'une vingtaine de groupes de femmes ont discuté hier de questions jugées prioritaires pour la société québécoise, dont la question du soutien financier des groupes communautaires et bénévoles.

Selon la conseillère au programme du PQ, Pauline Marois, la stabilité des organismes communautaires passe par l'attribution et la révision des budgets sur une base triennale.

« C'est là que le bât blesse », s'est-elle exclamée, en conférence de presse en mi-journée.

La présidente du comité d'action politique des femmes, Chantal Malin, a souligné que les trois quarts du temps des responsables d'organismes autonomes sont consacrés à la lutte pour la survie financière.

Ce combat contre la montre entraîne un gaspillage considérable de temps et d'énergie et ne permet pas de faire de la planification, a-t-elle ajouté.

Attrapant la balle au vol, le président du PQ, Jacques Parizeau, a déploré que les organismes communautaires soient, à long terme, ballottés entre le gouvernement fédéral et provincial pour l'obtention de subventions dont les montants évoluent en dents de scie.

Pour la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, il importe que l'État encourage le parrainage, c'est-à-dire de stimuler les organismes populaires à chercher un appui financier dans la communauté.

Une fois les fonds populaires recueillis, l'État pourrait doubler le montant.

Parmi la vingtaine de groupes participant aux discussions se trouvaient des représentantes du Cercle des fermières, des familles monoparentales, de la Fédération des femmes du Québec, du Centre d'aide en matière d'agressions sexuelles, des centres de santé, maisons d'hébergement, communautés culturelles et sages-femmes.

Les baleines: deux sauvetages «on camera» pour 6,000 morts discrètes, chaque année

François Casteran
de l'agence France-Presse

LONDRES — Pendant une quinzaine de jours, des millions de téléspectateurs ont suivi avec angoisse les étapes du sauvetage spectaculaire de deux baleines prises dans les glaces de l'Alaska, alors que chaque année plus de 6,000 cétacés sont tués par les flottes baleinières, dans une indifférence quasi-générale.

Les associations de protection de la nature comme Greenpeace ou les Amis de la Terre parviennent de temps à autre à mobiliser l'opinion internationale mais la pêche à la baleine continue d'être pratiquée par plusieurs pays notamment le Japon, l'Islande, la Norvège et la Corée du Sud.

La Commission Baleinière Internationale (IWC), qui regroupe une quarantaine de pays et des associations de défense de la nature ayant le statut d'observateurs, avait pourtant obtenu une première grande victoire en 1986, en décidant un moratoire d'au moins cinq ans sur la pêche à la baleine à des fins commerciales à partir de 1986.

L'IWC avait complété cette mesure l'an dernier en adoptant une résolution préconisant des restrictions sur la pêche à la baleine à des fins scientifiques. Selon Greenpeace, l'application de cette mesure pourrait sauver 1,400 baleines par an dans le monde.

Selon les organisations de défense de la nature, le massacre des baleines se poursuivait en effet sous couvert de recherches scientifiques. La résolution adoptée en 1987 supprime une échappatoire à laquelle avaient recouru plusieurs pays, selon Greenpeace.

Greenpeace espère que la mobilisation des médias sur les deux baleines de l'Alaska conduira à une prise de conscience générale sur la nécessité de sauver de la disparition le plus grand mammifère marin.

Parmi les grands pays baleiniers, l'URSS a décidé d'abandonner temporairement la pêche commerciale à la baleine en Antarctique pour la saison 1987-88 après que le Japon eût annoncé une mesure semblable.

Le principal obstacle à la suppression définitive de la pêche à la baleine reste la puissante « Japan Whaling Association » qui regroupe pé-

cheurs et industries japonaises. Elle défend depuis toujours ses intérêts par des campagnes publicitaires de grande envergure attirant l'attention des Japonais sur les conséquences économiques désastreuses de l'arrêt de la pêche.

Pour l'association japonaise, l'espoir qui fournit 90 % des prises est constituée de 400,000 baleines en Antarctique, et n'est donc pas menacée.

Malgré tous ces arguments, le Japon, leader des pays baleiniers avec une consommation annuelle de 60,000 tonnes de chair de baleine, est l'objet de pressions de plus en plus fortes

depuis quelques années, notamment de la part des États-Unis.

La Commission baleinière internationale s'efforce actuellement de recenser et de répertorier toutes les espèces de baleines à travers le monde.

Théoriquement les baleines bleues, les baleines grises, les baleines franches et les baleines à bosse sont totalement protégées de la pêche commerciale.

Pour les organisations de protection de la nature, il faut désormais consacrer les efforts à la défense du

petit rorqual, l'espèce la plus chassée dans le monde, le rorqual de Bryde et le cachalot.

En dehors des grands pays baleiniers, les organisations de protection de la nature font pression sur les pêcheurs des îles Féroé (Danemark) qui se livrent chaque année à des massacres de baleines et de dauphins, sans réelle justification commerciale ou de subsistance.

D'autres pays traditionnellement chasseurs de baleines comme le Brésil ont, depuis quelques années, démantelé leurs flottes.

Les deux cétacés en mer libre

BARROW, États-Unis (AFP) — Les deux baleines emprisonnées par la banquise au large de l'Alaska depuis trois semaines ont apparemment gagné la mer libre peu avant le lever du jour hier, ont annoncé un groupe de sauveteurs.

« On les a vues pour la dernière

fois à 08h45 locales. Elles paraissent en bonne forme », a déclaré le maire du bourg de North Slope, George Ahmaogak.

Les deux cétacés, dont la libération a demandé trois semaines d'efforts, avaient passé une bonne partie de la nuit près d'un trou creusé dans la glace à 300 mètres

environ des chenaux menant à la mer libre et tracés par deux brise-glaces soviétiques.

Reste le long et dangereux voyage, plus habituel celui-là, qui les conduira dans des mers plus chaudes, le long des côtes californiennes.

Le Musée de la civilisation est ouvert...

Une fascinante découverte de l'aventure humaine permettant au visiteur de retrouver les traces du passé dans un contexte vivant, voire provocateur.

Voilà le Musée de la Civilisation, un musée ouvert sur le monde qui l'entoure.

Gaspésie, une histoire de mer

(jusqu'au 4 décembre 1988)

L'histoire de la Gaspésie depuis l'établissement des Amérindiens. Une exposition préparée par le Musée régional de la Gaspésie.

Noël réinventé

(jusqu'au 8 janvier 1989)

Onze artistes québécois présentent leur vision de Noël: des œuvres surprenantes, dérangeantes.

Un si grand âge...

(jusqu'au 19 février 1989)

La vieillesse, ses joies, ses angoisses... vue par quelques-uns des meilleurs photographes d'Europe, des États-Unis et du Québec.

Toundra, Taïga

(jusqu'au 2 avril 1989)

Deux expositions en une: les Inuit du Nouveau-Québec et les peuples du Nord sibérien, cette dernière en collaboration avec le Musée ethnographique des peuples de l'U.R.S.S. de Leningrad.

Souffrir pour être belle

(jusqu'au 14 mai 1989)

La beauté, à quel prix? Un essai sur l'être et le paraître.

Électrique

(jusqu'au 1^{er} octobre 1989)

L'électricité, cette énergie qui a transformé la vie des sociétés. Un événement réalisé avec l'appui financier et technique d'Hydro-Québec.

Mémoires

(exposition permanente)

Une grande exposition qui explore la mémoire des Québécois.

Objets de civilisation

(exposition permanente)

De magnifiques pièces provenant des collections du Musée: mobilier et objets venus du passé.

La barque à voile

(exposition permanente)

Une vieille embarcation du XVIII^e siècle découverte sur le site même du Musée lors de fouilles archéologiques.

Les 50 ans de CBV

(jusqu'au 16 novembre 1988)

Une exposition réalisée par Radio-Canada. Une foule d'objets, des photographies et un document audio-visuel sur l'évolution de la radio.

Le Musée de la civilisation

85, rue Dalhousie

Québec (Québec)

HEURES D'ACCUEIL:

Du mardi au dimanche
de 10 h 00 à 17 h 00
le mercredi de 10 h 00 à 21 h 00
fermé le lundi

TARIFICATION

Adultes	4 \$
Groupe (20 personnes et plus)	3 \$
65 ans et plus	3 \$
Étudiants	2 \$
Groupe (accompagné d'un enseignant)	gratuit
16 ans et moins	gratuit
Amis du Musée	gratuit

Entrée libre le mardi



MUSÉE DE LA
CIVILISATION

Le Musée est ouvert...

élections 1988

À CAMBRIDGE

Mulroney lève le ton contre Turner

Depuis deux jours, le PM sent le besoin d'attaquer son adversaire

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

CAMBRIDGE, Ont. (PC) — La clause d'expiration contenue dans l'Accord de libre-échange est une « police d'assurance » représentant un « élément normal » de tout traité économique international, a répliqué hier le premier ministre Brian Mulroney à son adversaire libéral John Turner.

Le chef libéral « devrait savoir » qu'il s'agit d'une disposition couramment incorporée dans les accords commerciaux, a-t-il affirmé hier à Cambridge, en Ontario, dans un discours prononcé devant 125 gens d'affaires du Kitchener-Waterloo Technology Network.

« M. Turner ne devrait donc se montrer ni surpris ni indigné du fait que l'accord pourrait être résilié sur avis de six mois », a-t-il dit. Le Pacte de l'auto, a-t-il mentionné, comporte une clause de résiliation d'un an et les accords du GATT peuvent être rompus sur avis de six mois.

M. Mulroney lève le ton depuis deux jours contre M. Turner, que les sondages donnent grand gagnant des débats télévisés de lundi et mardi derniers. Il ne parle presque plus du chef néo-démocrate Ed Broadbent.

M. Turner talonne depuis mercredi le premier ministre, lui reprochant de ne faire état de la clause d'expiration que pour étouffer les craintes véhiculées face à l'entente commerciale.

Une fois l'accord entré en vigueur, dit M. Turner, il aura un caractère permanent et ne pourra être abrogé

sans entraîner d'importants bouleversements industriels et sur le marché du travail. Il est mensonger selon lui de prétendre que le traité pourra être rompu à tout moment.

Dans une entrevue télévisée enregistrée en après-midi à Kitchener, M. Mulroney a déclaré que l'accord n'était pas coulé « dans le ciment ». Il a nié véhiculer partout l'opinion que le libre-échange « est la meilleure chose jamais inventée depuis la bouteille de bière et le pain tranché ». Il trouve tout simplement normal qu'un gouvernement se donne la possibilité de rompre une entente qui pourrait éventuellement ne plus lui convenir.

M. Mulroney trouve d'autre part « grotesque » que M. Turner s'imaginer pouvoir tout à la fois déchirer l'Accord de libre-échange avec les Américains et négocier avec eux un traité sur les pluies acides.

« M. Turner pense-t-il vraiment qu'il pourrait déchirer l'accord avec les Américains un jour et négocier le lendemain un traité sur les pluies acides avec eux ? Personne ne pourrait croire une chose aussi grotesque », a affirmé le premier ministre.

Jeudi soir dans un discours à Toronto livré dans le cadre d'une conférence sur la petite entreprise, et hier encore à Cambridge, M. Mulroney s'est en outre lancé dans une attaque à fond de train contre les promesses électorales libérales, évaluées selon l'Institut C.D. Howe à \$33 milliards.

Selon le premier ministre, la réalisation de ces engagements jetterait l'économie canadienne dans le chaos et effacerait tous les progrès réalisés

depuis quatre ans sous les conservateurs.

« Le déficit se remettrait à grimper, ce qui provoquerait une flambée des taux d'intérêt, un exode des investissements et une forte dévaluation du dollar canadien.

« La plate-forme électorale de M. Turner risque d'étouffer notre croissance économique », a-t-il déclaré.

M. Mulroney avait consacré jeudi sa journée aux questions multiculturelles. Il a placé hier ses activités électorales sous le signe de la technologie. Une journée marquée dès le départ par une brève panne de l'un des deux autobus transportant les journalistes entre Toronto et Cambridge.

À Cambridge, le chef conservateur a rendu publics les programmes qui seront administrés sous le nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Ces trois programmes, au montant de \$400 millions, s'insèrent dans la stratégie de développement technologique annoncée en janvier dernier par le gouvernement conservateur et dotée d'un budget de \$1,3 mil-

liard. Ils sont destinés à permettre au Canada de combler le retard qu'il accuse en matière technologique sur les autres puissances industrielles.

« L'univers, indiquait un document conservateur distribué hier aux journalistes, est en pleine transformation économique. L'innovation technologique, dans cette perspective, est en voie de devenir le facteur clé de la compétitivité ».

En matinée, le premier ministre avait visité les installations de la compagnie canadienne Com Dev, le second plus important manufacturier d'équipement spatial de haute-technologie au Canada.

L'entreprise exporte, principalement aux États-Unis, 80 % de sa production. Son président, M. Val O'Donovan, attend avec impatience l'entrée en application du traité canado-américain. M. Mulroney l'en a félicité.

Le premier ministre met fin aujourd'hui à une tournée ontarienne de quatre jours. Il rentre ce soir à Ottawa pour deux jours. Il reprend la route mardi prochain à Vancouver.



PHOTO AP

Poussière dans l'oeil

À l'ombre d'un poster géant de son mari, Mila Mulroney a essuyé ses yeux hier, pendant une rencontre électorale à Grimsby, en Ontario. Le premier ministre a fait campagne hier dans le secteur de Cambridge.

TROIS-RIVIÈRES

Tremblay fulmine

d'après la Presse Canadienne

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le candidat du NPD dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, Maurice Tremblay, démis de ses fonctions de substitut du procureur général parce qu'il se présente à la présente élection, est furieux et il envisage d'intenter une action en dommages-intérêts contre le procureur général du Québec.

Le dossier a été remis entre les mains de l'avocat de Québec Guy Bertrand qui étudie présentement toutes les avenues pouvant permettre à son client de faire triompher son point de vue.

Aucune procédure ne sera cependant entreprise avant la date du scrutin, le 21 novembre, a précisé Me Bertrand.

Il est décidé d'aller jusqu'au bout,

jusqu'en la Cour suprême s'il le faut, pour faire reconnaître son droit de briguer les suffrages à une élection fédérale sans perdre son poste de substitut du procureur général.

Cette affaire, unique au pays, retient déjà l'attention des milieux juridiques non seulement au Québec mais à la grandeur du Canada.

Depuis quelques jours, M. Tremblay reçoit des appels de confrères procureurs de la Couronne d'autres provinces désireux d'en connaître plus long et de l'encourager dans sa démarche.

C'est la première fois au Canada qu'un substitut du procureur général d'une province est démis de ses fonctions parce qu'il a osé poser sa candidature à une élection fédérale ou provinciale.

Le NPD arriverait deuxième à Montréal

QUÉBEC — Si les Québécois avaient été appelés à voter dans les jours précédents les débats des chefs, le Nouveau Parti démocratique aurait obtenu le deuxième rang avec 29 % des votes contre 25 % au Parti libéral du Canada dont la dégringolade continuait. Les conservateurs demeureraient quant à eux loin en avance, avec 45 % des intentions de vote.

Un sondage Sorécom-LE SOLEIL réalisé du 14 au 22 octobre révèle par ailleurs que la bataille électorale est très serrée dans la région de Montréal où les conservateurs pourraient faire une percée significative tandis que le NPD les talonne de près. Quant aux libéraux, ils conservent une très forte avance dans leur bastion de l'ouest de Montréal.

Turner mène la course aux promesses électorales

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Le leader libéral John Turner traîne peut-être de l'arrière dans les sondages, mais c'est lui qui mène, sans conteste, la course aux plus grosses promesses électorales. À lui seul, il s'est déjà engagé à dépenser à peu près autant que ses deux rivaux mis ensemble.

À plus de trois semaines du jour J, M. Turner a jusqu'à présent projeté de dépenser plus de \$28 milliards

d'argent nouveau sur une période de quatre ans, un revirement notable si l'on se rappelle sa désastreuse campagne de 1984, où il se contentait de vouloir réduire le déficit de \$15 milliards.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a courtisé l'électorat au moyen d'engagements qui totalisent jusqu'à présent \$14,59 milliards sur quatre ans. L'argent proviendrait, pour plus du tiers de cette somme, d'économies internes et d'augmentations des impôts des compagnies et de certains contribuables à revenus élevés et moyens.

Quant au premier ministre Brian

Mulroney, ses engagements financiers depuis le début officiel de la campagne ne dépassent pas les \$200 millions. Mais les quelques mois précédant le déclenchement des élections, le 1er octobre, avaient été farcis d'annonces de projets par les conservateurs, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars.

Au Parti conservateur, la plus grande discrétion règne et on préfère attendre à plus tard, pendant la campagne, pour remettre une liste exhaustive des engagements électoraux.

Mais un analyste situe le coût total des efforts des conservateurs pour conquérir les électeurs à quelque \$12 milliards, en quatre ans.

C'est à une « incroyable orgie de dépenses pré-électorales » que s'est livré le Parti conservateur, estime la maison de placement Burns Fry Ltd., de Toronto.

Chez les néo-démocrates, on évalue le total des annonces pré-électorales des conservateurs à \$23 milliards, tout en admettant qu'il y a là-dedans des dépenses gouvernementales de routine qui vont, dans certains cas, s'étendre à la prochaine décennie.

Les libéraux, eux, évaluent les dépenses du PC à \$14 milliards, là encore, pour une période qui dépasse la présente décennie.

L'engagement le plus coûteux concerne le financement de projets de développement de l'industrie du pétrole: environ \$4 milliards comptant et des garanties de prêts pour des initiatives à Terre-Neuve, en Alberta et en Saskatchewan.

Du côté des programmes sociaux, les conservateurs promettent d'ouvrir 200,000 nouvelles places en garderies en sept ans, au coût de \$4 milliards, ou environ \$2,3 milliards en quatre ans.

De tous les engagements conservateurs, c'est sans doute l'achat de 10 ou 12 sous-marins à énergie nucléaire, au coût de \$8 à \$10 milliards, répartis sur 27 ans, qui est le plus controversé.

Chez les néo-démocrates, la famille est au cœur des plus grosses promesses d'Ed Broadbent: \$3,2 milliards en quatre ans pour augmenter le crédit d'impôt pour enfant et les allocations familiales, environ \$1,92 milliard pour la création de 200,000 places en garderies, en cinq ans. Mais au plan économique, le leader néo-démocrate a choisi de faire de l'agriculture sa cible privilégiée: \$3,8 milliards en quatre ans, pour aider les fermiers à se sortir de l'endettement, d'une situation rendue encore plus difficile par les mauvaises récoltes et les bas prix.

Le chef libéral John Turner a réservé sa plus importante promesse - \$6,6 milliards sur quatre ans - aux propriétaires et acquéreurs d'une première maison. Mais il en attribuerait presque autant - \$6 milliards - au développement régional.

Le programme des libéraux pour les services de garde prévoit la création de 400,000 nouvelles places en garderies en sept ans, au coût de \$7,4 milliards, ou environ \$4,2 milliards sur quatre ans.

Les deux partis d'opposition affirment qu'ils iront chercher une partie des fonds nécessaires en éliminant le projet d'achat de sous-marins à énergie nucléaire.

À part cette précision, seul M. Broadbent a dévoilé où il irait chercher ne serait-ce qu'une partie de l'argent qu'il propose de dépenser. Le premier ministre Mulroney s'est contenté de noter que ses engagements sont conformes au cadre fiscal prévu par le ministre des Finances Michael Wilson. M. Turner, lui, a promis de se faire plus explicite avant le 21 novembre.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....1-800-361-6059
Indicateur 418.....1-800-463-4747
Indicateur 819.....1-800-361-5699
Indicateur 613.....1-800-361-5699

le plaisir des
Sons

PROCHAINES
PARUTIONS

parution:
19 novembre
tombée: 14 novembre

parution:
10 décembre
tombée: 5 décembre

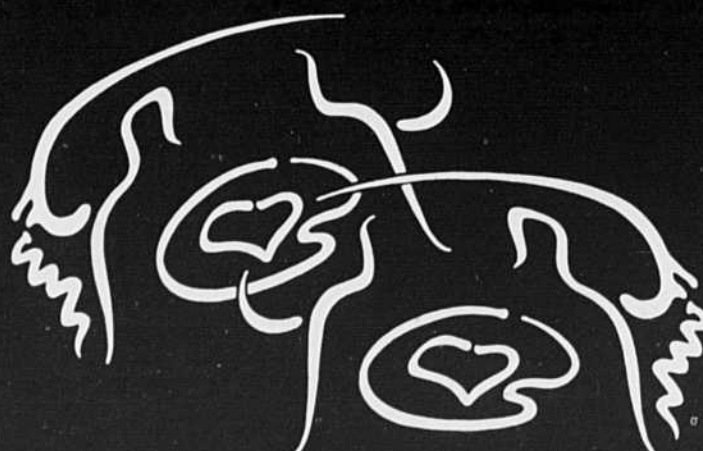
information: Sylvain Valiquette (514) 842-9645 • 1-800-363-0305

EN DIRECT DU THÉÂTRE OUTREMONT

Télé
dons

Dimanche le 6 novembre 1988
de 11 heures à 23 heures à

Radio
Québec
Câble 8



A deux, ça va mieux!



LA FONDATION LUCIE BRUNEAU

Le gouvernement français ordonne la remise en marché de « la pilule du surlendemain »

PARIS (AP) — Nouveau coup de théâtre hier au sujet de la fameuse pilule abortive, surnommée en France « la pilule du surlendemain ». Mis en demeure par le ministre de la Santé, Claude Evin, de reprendre la distribution du RU-486, le groupe Roussel-Uclaf a annoncé officiellement dans l'après-midi sa décision d'obtempérer. La mise à disposition du RU-486 reprend donc auprès des centres agréés de France.

Mais Roussel-Uclaf subordonne d'autre part la reprise de sa diffusion à l'étranger à une décision de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En attendant cette éventuelle décision, le développement de la pilule abortive à l'étranger est suspendu, a indiqué à l'AFP Roussel-Uclaf.

Pour la diffusion à l'étranger et « plus particulièrement dans des

pays comme la Chine », le groupe a « un contrat avec l'OMS qui stipule qu'en cas de non distribution du produit par la firme, l'OMS a le droit de nous demander de le diffuser et de le vendre en son nom », explique-t-on chez Roussel Uclaf.

L'histoire de la première pilule abortive efficace ne cesse donc d'être surprenante. Suspendue par son fabricant tout juste un mois après avoir été autorisée en France, officiellement en raison de pressions diverses, la voici de nouveau en circulation. Ce rebondissement ne manque pas de provoquer une inversion dans le chassé-croisé des réactions contraires.

Même le « père » de la pilule n'en revient pas: « Ce n'est pas possible, c'est incroyable », a en effet déclaré le Pr Etienne Emile Beaulieu, qui juge toutefois l'initiative du gouvernement comme une

« bonne réaction face aux manifestations d'intolérance qui constituaient un grave précédent ».

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale française, s'est dit étonné que le pouvoir soit intervenu de manière « aussi autoritaire » dans cette affaire. « Le gouvernement, a-t-il ajouté, ferait bien de consulter le comité d'éthique qu'il a lui-même mis en place avant de prendre sa décision ». En tout état de cause, on ne peut plus « (me) suspecter de mettre en oeuvre le pouvoir que j'ai, celui de la parole ».

Divers mouvements, associations et autorités religieuses s'élevaient en France au moment de l'autorisation mais, aux yeux de certains, ces pressions semblaient insuffisantes pour justifier une décision quand même assez exceptionnelle.

Roussel-Uclaf a donc jugé utile hier de préciser à nouveau qu'aucune « raison clinique » n'avait motivé sa décision de suspension.

Quoi qu'il en soit, les femmes françaises vont pouvoir à nouveau, dans le cadre de la loi Veil de 1975 autorisant l'avortement, choisir les modalités de cette intervention. Le RU-486, agissant médicalement en empêchant la nidation de l'oeuf fécondé, représente en effet la seule alternative à l'avortement chirurgical par aspiration, nécessitant lui une anesthésie générale.

Il n'empêche que l'ensemble de ces rebondissements reste un peu obscur. Après la suspension du 26 octobre, le ministère français, qui détient 36,5 % des actions de Roussel-Uclaf, ne déclarait-il pas: « Cette décision est celle d'un laboratoire privé, prise pour des raisons qui lui sont propres. »

 Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

**LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS ADULTES**

**ADMISSION
HIVER 1989:
le 1er novembre 1988**

au 3335, chemin Queen Mary
(Métro Côte-des-Neiges)
du lundi au jeudi, de 9h à 19h
le vendredi, de 9h à 17h
Téléphone: 343-6090 ou
Extérieur: 1-800-363-8876 (sans frais)

**APPRENDRE
POUR AGIR**

Renée Rowan

MÊME si l'on constate une augmentation de la polytoxicomanie chez les jeunes, l'alcool est nettement leur drogue de prédilection. Cette situation donne encore lieu à des statistiques dévastatrices, publiées hier à la Conférence d'action nationale sur l'usage des drogues qui se termine aujourd'hui à Montréal.

Ainsi, selon des chiffres fournis par le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur:

- Plus du tiers (36 %) de tous les conducteurs arrêtés pour conduite avec facultés affaiblies ont entre 16 et 25 ans;
- dans environ 70 % des cas, les accidents se produisant le week-end et mettent en cause un seul des deux conducteurs. Celui-ci a entre 16 et 24 ans;
- la moitié des accidents mortels de la route mettant en cause des jeunes de ce groupe d'âge sont reliés à la

consommation d'alcool.

De plus en plus de jeunes consomment en même temps de la bière et de la marijuana pour obtenir un effet plus rapide et plus intense, a constaté M. Jean Charest. Par ailleurs, a-t-il dit, les jeunes s'initient aux drogues plus tôt qu'auparavant, à un âge où bon nombre d'entre eux n'ont tout simplement pas l'information voulu pour prendre une décision, ni la capacité de faire des choix éclairés.

Si au Québec, selon des chiffres fournis pour un autre participant à la Conférence, M. Laurent Roy, du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, la consommation d'alcool chez les jeunes de moins de 30 ans a diminué, en revanche, pour l'ensemble des jeunes Canadiens, il y aurait une légère augmentation.

Les résultats de la plus récente enquête d'évaluation Gallup sur la campagne d'action nationale « Drogues: pas besoin » dévoilés hier à la conférence, montrent que parmi les jeunes de 11 à 13 ans, 3 % déclarent consommer de l'alcool au moins une fois par mois ou plus souvent. Ce

taux passe à 28 % chez les jeunes âgés de 14 à 17 ans. Dans environ 90 % des cas, les jeunes consomment cet alcool durant le week-end.

Tandis que les parents ont une perception des habitudes de consommation d'alcool des jeunes de 11 à 13 ans qui correspond à la réalité, ils sous-estiment très nettement la quantité d'alcool consommée par les jeunes de 14 à 17 ans.

Ces mêmes résultats indiquent, d'autre part, que le recours aux drogues illicites est chose rare chez les très jeunes. Parmi les 14 à 17 ans, toutefois, presque un jeune sur cinq fume de la marijuana. Moins de 5 % de ces jeunes déclarent faire usage de stimulants, de solvants, de *dow-ners*, de cocaïne ou d'héroïne.

Cette même enquête révèle que la campagne nationale « Drogues: pas besoin », conçue pour promouvoir auprès des jeunes les avantages qu'il y a à vivre sans recourir aux drogues, atteint dans une proportion d'environ 75 % le groupe visé. Les jeunes aiment l'approche utilisée dans les messages à la télévision et à la radio.

Ils apprécient le fait qu'on y mette en vedette des jeunes auxquels ils peuvent s'identifier.

Le gouvernement fédéral lançait, en mai 1987, un programme national antidrogue. Impliquant la participation d'au moins six ministères, Ottawa a prévu au total pour ce programme de cinq ans qui coûtera \$ 210 millions. Il a déjà consacré \$ 20 million au cours de la première année (1987-1988) et ce chiffre passera à \$ 40 millions en 1988-1989 et à \$ 50 millions pour chacune des trois années suivantes.

AVIS DE CONCOURS

CONCOURS OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEURS DU SCRUTIN*

Nous sommes à la recherche de personnes désirant relever un défi relié à la fois à la gestion administrative, à la formation de personnel et aux relations publiques pour combler le poste de directeur du scrutin dans les circonscriptions électorales de:

ANJOU, RIVIÈRE-DU-LOUP, SAINT-JEAN

Attributions

Assumer dans sa circonscription électorale la responsabilité de la tenue des événements électoraux ainsi que de la délimitation des sections de vote et des secteurs électoraux.

Conditions d'admission aux concours

Posséder la qualité d'électeur et être domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle la candidature est posée ou dans une circonscription électorale contiguë pourvu, dans ce dernier cas, que la fonction puisse être exercée d'une façon satisfaisante comme si le candidat était domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle il est nommé.

Compétence recherchée

Posséder une expérience dans diverses activités professionnelles ou personnelles reliées aux domaines de la gestion administrative, de la formation de personnel et des relations publiques, ainsi que des habilités professionnelles pertinentes à l'exercice des fonctions de directeur du scrutin. De plus, une bonne connaissance de la Loi électorale et de la circonscription électorale est nécessaire. Il est également souhaitable que le domaine électoral soit familier au candidat. La connaissance de la langue anglaise est requise lorsque le nombre d'électeurs anglophones le justifie.

Durée du mandat

La durée du mandat d'un directeur du scrutin est de cinq ans.

Notons que, dans le cas d'une personne qui exerce déjà d'autres fonctions et qui

obtiendrait un poste de directeur du scrutin, la Loi électorale oblige son employeur à lui accorder un congé sans solde et à ne pas exercer de sanctions à son égard pendant qu'il agit à titre de directeur du scrutin, et ce, pour le temps nécessaire à la gestion des événements électoraux.

Rémunération

Le taux horaire pour cet emploi est d'environ 24 \$ (en voie de révision). Le nombre d'heures requis annuellement peut varier entre 30 et 600 heures selon le nombre et la durée des activités.

Inscription

Pour obtenir un formulaire d'inscription ou toute autre information relative à ces concours, veuillez composer, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants: pour la région de Québec: 643-5380 à l'extérieur de Québec (sans frais): 1-800-463-4378.

Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux bureaux du Directeur général des élections avant 16 h 30 le 18 novembre 1988.

* Le masculin est ici utilisé sans aucune forme de discrimination.

Un pas important vers un centre de lutte contre les diverses drogues

Renée Rowan

LE CENTRE canadien de lutte contre les toxicomanies, annoncé en juillet dernier, entreprendra ses activités dès le 1er novembre, même si son emplacement définitif n'est pas encore connu. Le Dr David Archibald, bien connu dans le milieu, assumera la présidence du conseil d'administration du centre.

C'est ce qu'a annoncé M. Jake

Ambulances: une entente prématurée ?

QUÉBEC (PC) — Il y avait encore 18 points non réglés entre les parties lorsque le gouvernement a annoncé prématurément une entente pour régler le problème des ambulances à Montréal.

C'est ce qu'a soutenu hier le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette, lors d'une interpellation qu'il a soulevée à l'Assemblée nationale au sujet du projet gouvernemental de transport ambulancier sur le territoire de la région de Montréal.

M. Chevrette a rappelé que le gouvernement avait annoncé une entente de principe intervenue le 22 septembre dernier entre les propriétaires d'ambulances de Montréal et le syndicat qui représente les techniciens ambulanciers.

Mais cette entente est survenue alors que le gouvernement s'était substitué aux propriétaires pendant la négociation, a accusé M. Chevrette. En conséquence, il est resté 18 points en litige et les associations de propriétaires ont rejeté la teneur de l'accord dès le lendemain de la signature de l'entente de principe.

Pour sa part, le porte-parole du gouvernement, le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, M. Robert Dutil, a nié que le gouvernement ait négocié lui-même l'entente de principe.

Mais le gouvernement était présent lors des pourparlers car il doit s'assurer de la qualité des services qui sont dispensés, a dit M. Dutil.

De plus, M. Dutil a rappelé que c'est le gouvernement qui assumait 90 % du coût des services d'ambulance.

M. Dutil a expliqué que l'entente du 22 septembre n'était qu'une entente de principe. On travaille toujours sur la rédaction du texte final, a-t-il dit.

La réforme du gouvernement vise à assurer la stabilisation de l'emploi des ambulanciers et un meilleur service à la population, a dit M. Dutil.

Quant au chef de l'opposition, il a conclu en accusant le gouvernement « d'hypocrisie, d'incompétence et d'accroc à la vérité dans ce dossier ».

Pour Madame:
OUF
CANASPORT
CARACAS



diffusion
stephanie bis

MONSIEUR-MADAME



2030 rue Crescent
844-0063

Étant importateur direct de France et d'Italie, nous offrons à notre fidèle clientèle, sur notre nouvelle collection automne-hiver 1988,

une réduction de

25%

Pour Monsieur

Costume 100 % laine importé. 550 \$ — 375 \$

Imper. doublé lainage 360 \$ — 260 \$

Pour Madame

Manteau de cashemire col velours 680 \$ — 485 \$ etc...

Pour avoir un meilleur choix parmi nos exclusivités ne tardez pas à nous rendre visite.

Pour Monsieur:
GUY LAROCHE
YVES ST-LAURENT
CHRISTIAN DIOR

1110 Laurier Ouest
270-7797



Le Directeur général des élections
du Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Professeur littérature du 20e siècle

Un poste de Professeur adjoint (pouvant mener à la permanence) sera ouvert le 1er juillet 1989 au Département d'études françaises de Queen's University, pour un(e) spécialiste de littérature française du XXe siècle.

Exigences:

doctorat récent, et publications de bon niveau témoignant d'une orientation critique proche des théories contemporaines. Une partie de la charge d'enseignement sera consacrée à un(des) cours de français langue seconde.

Salaire:

minimum 1988-89 pour un professeur adjoint: \$30,975.

Queen's University accueille à égalité les candidatures venant d'hommes et de femmes. Les candidat(e)s sont prié(e)s d'envoyer un curriculum vitae et le nom et l'adresse de trois répondants à l'adresse suivante au plus tard le 15 janvier 1989.

M. Vernet, Directeur
intérimaire
Département d'études
françaises
Queen's University
Kingston, Ontario
Canada K7L 3N6

POUR OBTENIR DES
CANDIDAT(E)S DE
QUALITÉ UTILISEZ
LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU

DEVOIR

842-9645



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE

PROFESSEUR(E)

Le département de criminologie recherche les services d'un-e professeur-e régulier-ère de niveau agrégé-e ou titulaire pour le 1er juillet 1989.

Les candidat-e-s doivent avoir à la fois une formation, une grande expérience de recherche et une très bonne visibilité comme chercheur, dans le domaine de la sociologie du droit (pénal) ou des institutions pénales et doit être en mesure d'enseigner et de faire une partie importante de sa recherche en français. La priorité sera accordée aux candidatures féminines qui répondront à ces critères. Le bilinguisme est une exigence pour la permanence à l'Université d'Ottawa. Le traitement obéira aux critères de la convention collective en vigueur.

Qualification minimale: Doctorat en criminologie, (ou dans une discipline connexe) et une visibilité comme chercheur dans le domaine indiqué ci-haut.

Conformément aux stipulations de la Loi canadienne sur l'immigration, ce poste est offert aux citoyen-ne-s et aux résident-e-s permanents du Canada.

Prière de faire parvenir la demande d'emploi, le curriculum vitae ainsi que le nom de trois personnes à des fins de références avant le 5 décembre 1988 à l'attention de:

Professeur A. Pires
Directeur
Département de criminologie
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5



Université de Montréal

Professeurs à plein temps

Le Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences cherche des professeurs.

Fonctions

Enseignement de l'informatique aux trois cycles: B.Sc., M.Sc., Ph.D.; recherche; direction d'étudiants gradués.

Exigences

Doctorat en informatique ou dans un domaine connexe; spécialisation dans l'un des axes de recherche suivants: architecture des ordinateurs et VLSI, robotique-vision-temps réel, informatique de gestion, génie logiciel, télé-informatique, télématique, parallélisme, génération d'images-animation par ordinateur.

Traitement

Selon la convention collective.

Entrée en fonction

Le 1er janvier ou le 1er juin 1989.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que les noms de trois références

avant le 30 novembre 1988 à:

François Lustman
Directeur
Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents au Canada.

3 AGENTS(ES) DE PROMOTION

(Régions Laurentides-Lanaudière)

Les candidats(es) recherchés(es) auront une solide expérience dans la vente promotionnelle journalistique d'un hebdomadaire; une automobile pour le travail, une tenue soignée et une excellente réputation. S'exprimeront correctement en français; aimeront relever des défis.

Revenus: Intéressants et compétitifs.

Poster c.v. complet avec références d'employeurs.

Confidentialité assurée.

Publications Impact
1155, rue Morel
Ste-Sophie (Québec)
J0R 1S0

REPRÉSENTANT(E) COMPTES MAJEURS

Digital Communications Inc., société qui connaît une expansion rapide, est un chef de file dans la distribution de produits de validation et de mesure en communications.

Nous sommes à la recherche d'une personne pouvant assurer une présence locale dans la région de Montréal.

Nos comptes majeurs comprennent: Bell Canada, Northern Telecom, Hydro-Québec, Téléglobe Canada et autres grands utilisateurs et manufacturiers de produits de communications.

Le territoire couvrira le Québec et les provinces de l'Atlantique. Le bilinguisme est essentiel. La rémunération comprend salaire, commissions, allocation de voiture et une gamme complète de bénéfices sociaux.

Si vous êtes familier avec: ISD — X25 — SNA — Réseaux T1 — Video — Fibres Optiques, veuillez faire parvenir votre c.v. en toute confiance à:

Digital Communications Inc.
1020 Brock Road South, suite 1007
Pickering, Ontario L1W 3H2
Attention: Sales/Marketing Manager



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des lettres et sciences humaines

DOYEN

Un collège électoral a été constitué selon les Statuts de l'Université en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté des lettres et sciences humaines.

La Faculté des lettres et sciences humaines comprend les départements d'économie, de Géographie et télédétection, des lettres et communications, de Psychologie, de Service social et des Sciences humaines ainsi que les centres de recherche affiliés.

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 novembre, 17 h, à:

Madame Nicole Chasson, présidente
Comité de mise en candidature
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819 / 821-7222

L'Université de Sherbrooke respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

Département de français, d'italien et d'espagnol Directeur

L'Université de Calgary sollicite des candidatures au poste de directeur du département de français, d'italien et d'espagnol. Le département compte actuellement dix-sept membres et offre des programmes jusqu'au niveau de la maîtrise en français et en espagnol, ainsi qu'un programme d'études italiennes. Enseignant expérimenté, le titulaire, homme ou femme, aura établi une solide réputation de chercheur par ses publications en littérature française ou canadienne française et saura promouvoir le bon fonctionnement d'une équipe de recherche et d'enseignement. Une expérience administrative préalable est souhaitable, mais n'est pas indispensable. La nomination se fera au rang de professeur adjoint ou titulaire (Associate or Full Professor), le salaire et les autres termes du contrat étant établis en fonction du dossier. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande, avec un curriculum vitae, et d'obtenir que trois répondants envoient des lettres de recommandation, à

Dr. B.F. Chellas, Dean
Faculty of Humanities
The University of Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary, Alberta T2N 1N4

Date limite des candidatures:
le 4 janvier, 1989.



THE UNIVERSITY
OF CALGARY

CONSEILLER(ÈRE) EN INFORMATIQUE

Nous avons un poste d'intérêt pour personne autonome, ambitieuse et professionnelle recherchant le défi des nouvelles technologies administratives.

Au sein d'une corporation professionnelle québécoise, le candidat choisi aura des responsabilités en:

- instauration de systèmes comptables informatisés chez nos membres;
- soutien du programme complet, de la bureautique et de la télécommunication;
- rédaction d'articles;
- animation de colloques et de cours.

LE CANDIDAT RECHERCHÉ:

- détient un DEC en techniques administratives ou l'équivalent;
- est couramment bilingue (français - anglais);
- possède des bases solides en comptabilité;
- a des habiletés de rédaction;
- communique bien ses idées dans les deux langues;
- une expérience d'opérations comptables et/ou base de programmation serait un atout;
- possède un bon esprit d'équipe.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 novembre 1988 à:

La corporation
des maîtres électriciens
du Québec



A/S M. René Piché
5925, boul. Décarie
Bureau 100
Montréal (Québec) H3W 3C9

TRADUCTEUR ET RÉVISEUR JURIDIQUE

Un important cabinet d'avocats du centre-ville à Montréal recherche un traducteur et réviseur de textes juridiques, de l'anglais au français. La personne recherchée doit avoir une très bonne connaissance des langues française et anglaise ainsi que des connaissances juridiques appropriées.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Dossier 1426
LE DEVOIR
C.P. 6033, succursale Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3S6

Les demandes seront traitées confidentiellement.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de droit

POSTE DE PROFESSEUR(E)

DESCRIPTION DU POSTE

Poste de professeur(e) suppléant(e) du 1er janvier au 31 décembre 1989.

Le ou la titulaire de ce poste devra assumer des tâches d'enseignement et de recherche en droit.

QUALIFICATIONS REQUISES

Il ou elle devra posséder un doctorat en droit ou l'équivalent, ou être sur le point de répondre à cette exigence.

TRAITEMENT

Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae, avant le 25 novembre 1988 à:

Monsieur Henri Brun, doyen
Faculté de droit
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval
Québec G1K 7P4

LA COMPAGNIE DE PAPIER QUÉBEC ET ONTARIO LIMITÉE

BAIE-COMEAU, QUÉBEC

CONTREMAÎTRE - PRODUCTION

Une compagnie de papier de la Côte Nord est à la recherche de deux Contremaîtres pour joindre son équipe de planification aux opérations forestières. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

— Se familiariser avec les responsabilités du poste de Contremaître — production en vue d'assurer la relève.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation en technique forestière et/ou expérience équivalente;
- Capacité d'analyser les causes d'anomalies d'opération;
- Aptitudes à diriger un groupe d'employé(e)s (leadership);
- Qualités d'autonomie, d'initiative au travail, de responsabilité et de disponibilité.

RÉMUNÉRATION

— Selon la politique salariale de l'entreprise y incluant tous les avantages sociaux d'usage.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 16 novembre 1988 à l'adresse suivante:



Service du personnel
Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée
20, rue Marquette
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1K6

LA COMPAGNIE DE PAPIER QUÉBEC ET ONTARIO LIMITÉE

BAIE-COMEAU, QUÉBEC

INGÉNIEUR FORESTIER - PLANIFICATION

Une compagnie de papier de la Côte Nord est à la recherche d'un Ingénieur forestier pour joindre son équipe de planification aux opérations forestières. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Élaborer un plan d'exploitation territoriale du département de planification de la section des opérations forestières.
- Localiser notre réseau routier.
- Piloter certaines études opérationnelles.
- Assurer la fiabilité des renseignements véhiculés dans notre système informatisé de chemins.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en génie forestier et un minimum de trois ans d'expérience en exploitation forestière;
- connaissance de logiciels d'utilité;
- connaissance générale du procédé;
- capacités physiques pour effectuer des travaux de terrain.

RÉMUNÉRATION

— Selon la politique salariale de l'entreprise y incluant tous les avantages sociaux d'usage.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 16 novembre 1988 à l'adresse suivante:



Service du personnel
Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée
20, rue Marquette
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1K6



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres

PROFESSEUR DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE Département de langues et linguistique

Poste à temps complet

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval. Date d'entrée en fonction: le 1er septembre 1989.

DESCRIPTION DU POSTE: Enseignement du français langue seconde et de la didactique des langues aux trois cycles. Enseignement éventuel de la linguistique. Encadrement d'étudiants et direction de thèses. Recherches en didactique des langues, en linguistique française ou en linguistique différentielle.

QUALIFICATIONS: Doctorat en linguistique ou dans un autre domaine pertinent. Expérience de l'enseignement du français langue seconde et de la didactique. Expérience de la recherche en linguistique appliquée ou en didactique des langues. Langue maternelle: français. Excellente connaissance de l'anglais.

PROFESSEUR EN TRADUCTION Département de langues et linguistique

Poste à temps complet

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval. Date d'entrée en fonction: le 1er septembre 1989.

DESCRIPTION DU POSTE: Enseignement de la traduction générale et spécialisée de l'anglais au français dans le cadre du Baccalauréat spécialisé en traduction. Enseignement éventuel de la traduction à la Maîtrise en terminologie et traduction, et encadrement d'étudiants de 2e et 3e cycles. Recherche dans les domaines de la traduction, de la terminologie ou de la linguistique.

QUALIFICATIONS: Doctorat dans un domaine pertinent. Expérience de l'enseignement et de la traduction professionnelle. Langue maternelle française, excellente connaissance de l'anglais. Connaissance souhaitée de l'usage linguistique propre au Canada français.

DATE DE CLÔTURE DES CONCOURS: le 16 décembre 1988.

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour, un exemplaire des principales publications, ainsi que le nom, l'adresse de trois répondants et, le cas échéant, la liste des employeurs, à:

Monsieur le directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Pavillon Charles-De Koninck, 3215
Université Laval, Québec G1K 7P4

N.B.: Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.



Service du personnel
Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée
20, rue Marquette
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1K6

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les premiers sondages BBM

Catastrophe pour Radio-Québec et stagnation à Quatre-Saisons

Serge Truffaut

LA LECTURE du dernier sondage BBM révélant les préférences télévisuelles des spectateurs indique que la stratégie arrêtée par le grand patron de la programmation de Radio-Québec, M. Pierre Roy, est un « flop » monumental.

Diffusé avant-hier, ce sondage pré-automne démontre en effet que la volonté affirmée de la direction de l'« Autre télévision » de mieux pénétrer la grille horaire de jour, soit du matin à 19h le soir, s'est soldée par une chute de 5 % à 3 % de l'auditoire global, soit une dégringolade de plus de 40 % de l'écoute déjà bien mince de Radio-Québec.

Un résultat peu reluisant quant on songe qu'une telle baisse signifie pour les acheteurs média, représentant les intérêts des annonceurs, qu'il vaut mieux penser d'ores et déjà à un déplacement vers d'autres véhicules de communication, si jamais le « gros » sondage automnal confirmait cette tendance.

Si l'on se fie aux chiffres des statistiques de BBM, pour l'ensemble de la journée, Radio-Canada monopolise 24 % de l'auditoire, suivie de près

par Télé-Métropole avec 23 %, par Quatre-Saisons avec 10 % et, enfin, Radio-Québec avec 3 %.

Mieux ou pire, c'est selon, les chiffres propres aux heures dites de grande écoute ou, pour employer le jargon des « marketologues », de « prime time », démontrent là également que la performance de Radio-Québec est « tristounette ». De 19h à 23h, Radio-Québec est bonne dernière avec 3 % de l'auditoire, soit une baisse de 2 %. Alors que Radio-Canada est en tête du peloton avec 26 %, précédant ainsi Télé-Métropole qui affiche un confortable 23 %. Quant à Quatre-Saisons et sa programmation faite à coups d'émissions souvent spectaculaires, elle reste là où elle était l'an dernier, soit à 10 %.

Pour revenir à Radio-Québec, aucune des émissions casées entre 16h et 19h30, soit l'horaire que l'on voulait justement renforcer, ne dépasse les 35,000 d'auditeurs. Pire, la remplaçante du relativement populaire *Télé service*, soit *Autrement dit*, qu'anime le trio Laurendeau-Mondoux-Saucier, ne s'avère pas être la locomotive que l'on espérait.

Rétrospectivement, on peut se demander pourquoi a-t-on guillotiné *Télé service*. Une décision prise par M. Roy, un transfuge de l'entreprise

privée que l'on avait choisi pour redorer le blason de cette station.

Du côté de Quatre-Saisons, la poussée se voit tout à coup interrompue. Selon le vice-président à la programmation, M. André Picard, qui incidemment vient de démissionner de son poste, le fait de rester à 10 % va entraîner certaines modifications à l'horaire. En fait, la direction de ce poste a décidé avant tout de jongler avec les changements d'horaires, afin de renforcer la portion allant de 16h à 19h.

En ce qui concerne, le classement des émissions les plus appréciées, Radio-Canada remporte la palme avec trois « shows » parmi les cinq premiers. Avec 702,000 spectateurs, *Les dames de coeur* de Lise Payette sont au 1^{er} rang, suivie de *Samedi de rire*, toujours de Radio-Canada, avec 562,000, de *Entre chien et loup* de T-M avec 550,000, de *L'héritage* avec 529,000, et de *Chop Suey* de T-M avec 523,000.

Cela dit, du côté des agences de publicité, les spécialistes en placement média ne vont pas modifier leurs achats tant et aussi longtemps que le « gros » sondage ne sera pas public. Mais d'ores et déjà, on prédit que si la série à grands déploiements de T-M, soit *Formule 1*, n'a pas plus d'amateurs il faudra s'attendre à des changements qui signifieraient une perte de revenus pour la station de la rue Alexandre-de-Sève. Actuellement, si on compare les résultats de *Formule 1* à ceux de *Lance et compte*, sur laquelle la première a largement copié, on peut avancer qu'en guise de bolide on a eu une « minoune ». *Formule 1* est regardée par une peu plus de 300,000 personnes et ne se classe même pas parmi les 20 premières émissions.

L'avenir du Centre culturel canadien tourne autour de trois solutions

(PC) PARIS — Le sort définitif du Centre culturel canadien de Paris, dont la fermeture pure et simple avait déjà été proposée par des fonctionnaires venus d'Ottawa il y a quelques mois, sera décidée avant la fin de l'année.

C'est ce qu'a annoncé l'ambassadeur Claude Charland.

Depuis des mois, toutes les études menées sur le CCC s'accordent sur un point pour reconnaître que le centre, installé dans un immeuble cossu, sur la célèbre esplanade de l'hôtel des Invalides, assure mal la promotion de la culture canadienne. Pour y remédier, trois solutions ont été envisagées.

D'abord déménager dans un quartier plus animé de la capitale, comme le quartier du centre

Beaubourg ou vers le nouveau centre artistique et culturel qui se crée à la Bastille, aux abords du nouvel opéra. Compte tenu de la valeur de l'immeuble de l'esplanade des Invalides, quelque \$ 20 millions de dollars canadiens, sa vente permettrait aisément de trouver un nouvel espace dans un autre quartier plus fréquenté.

La deuxième solution regrouperait tous les services de la chancellerie canadienne et réinstallerait les services culturels dans l'un des deux immeubles de l'avenue Montaigne, à deux pas des Champs-Élysées. Cette solution nécessiterait cependant de vastes travaux très coûteux.

La troisième et dernière solution serait de rénover et de retruc-

turer l'immeuble actuel. Cette opération nécessiterait selon l'ampleur des travaux quelque \$ 2 ou \$ 3 millions. Elle aurait, dit-on, la faveur de nombre de diplomates parisiens, mais elle a bien sûr l'inconvénient d'être la plus onéreuse.

C'est finalement un fonctionnaire de la section de gestion des biens du ministère des Affaires extérieures, venu d'Ottawa, qui fera la recommandation finale. Sa visite est attendue à Paris fin novembre avec, chez quelques-uns des seize collaborateurs du Centre culturel canadien de Paris, un peu d'appréhension, même si aujourd'hui la pire des solutions, la fermeture du CCC, est définitivement abandonnée.

En attendant Nabucco, Requiem à demi réussi

Carol Bergeron

APRÈS *Aïda*, le Festival International d'Opéra (FIO) projette de monter *Nabucco*, un autre opéra spectaculaire de Giuseppe Verdi dont il servait un extrait, hier soir, en « rappel » aux mélomanes rassemblés à la Place des arts pour entendre *La messe de Requiem* de Verdi.

Le rendez-vous pour *Nabucco* est déjà fixé aux premiers et trois juin 1989, sous la toile du Stade Olympique. Les organisateurs attendent quelque 70,000 spectateurs. Dans des décors gigantesques, on réunira autour des personnages un chœur de 400 voix, 300 figurants et danseurs, un

orchestre et une quarantaine de chevaux.

Et comme si cela ne suffisait pas, on nous assure déjà de la présence d'au moins deux grandes vedettes internationales, le soprano bulgare Ghena Dimitrova, dans le rôle de l'esclave Abigaille, et le baryton italien Piero Cappuccilli, dans celui de Nabucco, roi de Babylone.

En attendant, le prochain spectacle hollywoodien de *Nabucco*, l'*Aïda* du stade voyage à travers le vaste monde. Il est maintenant en Australie d'où il se rendra au Japon, puis à Vancouver et enfin à Toronto.

Sans doute pour ne pas se faire oublier du public montréalais, le FIO donnait jeudi soir, le *Requiem* de

Verdi. Encore là, on avait vu grand, très grand. Giuseppe Raffa avait d'abord pensé au soprano Katia Ricciarelli qui, ne pouvant respecter cet engagement, avait dû céder sa place à Elizabeth Connell. Si finalement le nom de Rosalba Russo fut annoncé et figura au programme, c'est toutefois Mary Jane Johnson que l'on entendit.

Cependant, la saga des solistes ne s'arrêta pas là. Entre une Ruza Baldani (mezzo) qui chantait faux et un Nicola Martinucci (ténor) qui ne savait pas très bien son texte, les duos, trios et quatuors de solistes — surtout sans accompagnement d'orchestre — frôlèrent de très près la catastrophe. Dommage, car les voix étaient fort belles, notamment celles du ténor et de la basse, Roberto Scanduzzi.

Heureusement que les chœurs dirigés par Miklos Takacs et les musiciens de l'Orchestre Métropolitain, à l'exception de l'entrée de violoncelles de l'Offertoire, ont relevé le défi avec brio.

Ensemble on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES SECTEUR MANUFACTURIER

Cette grande entreprise d'envergure internationale oeuvrant dans le secteur manufacturier et opérant une importante usine au Québec, comptant près de 1 000 employés syndiqués, recherche un spécialiste des ressources humaines afin de bâtir et développer le potentiel humain de ce complexe manufacturier intégré.

Cette fonction nettement évolutive comporte des responsabilités dans tous les différents aspects du personnel, y compris la dotation, l'administration des salaires, la rémunération, la santé et la sécurité à l'usine, les relations de travail et par-dessus tout la conceptualisation et le développement des programmes de formation intégrée pour tous les employés syndiqués et non syndiqués. C'est un rôle clé dans l'organisation impliquant des mandats spécifiques au niveau de l'élaboration des politiques administratives en matière de formation.

Le mandat porte également sur la gestion et la coordination du travail d'équipes pluridisciplinaires, l'administration du budget opérationnel de sa division, sur la qualité des services offerts par son

service aux gestionnaires de l'usine, l'identification des besoins de l'usine en matière de formation, la négociation et la gestion de conventions collectives. Il planifie, organise, dirige, contrôle et évalue les différentes activités inhérentes à la bonne marche de sa division.

Nous recherchons un candidat de formation universitaire, ayant un haut niveau d'énergie et possédant de huit à dix ans d'expérience pratique dans le secteur des ressources humaines en milieu manufacturier syndiqué, et très familiarisé avec les techniques modernes touchant la formation du personnel. Il est actif, autonome, et capable de polariser les efforts et la collaboration des autres divisions. Le salaire est fonction des compétences acquises et de l'expérience administrative.

Le poste est dans la grande région métropolitaine et notre client offre une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez communiquer avec G. Maurice Gilbert, ing., en vous référant au dossier MG-876. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.



G. Maurice Gilbert et associés
Conseil en gestion des ressources humaines
Téléphone: (514) 762-1525

LE DEVOIR

Secrétaire à la publicité

Le service des ventes publicitaires du DEVOIR est à la recherche d'un(e) secrétaire.

Exigences

Secondaire V, min. 55 mots/minute, connaissance parfaite du français et de l'anglais parlés et écrits. Une connaissance pratique des logiciels Word et Excel de Apple serait un atout.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'acheminer celles-ci au plus tard le 29 octobre prochain l'attention de:

Dir. de la publicité
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal, Qc
H2Y 1X1

Prière de ne pas téléphoner

PLUME POIDS LOURD

Reporter correspondant avec l'Europe et l'Afrique francophones offre ses services contractuels de rédaction et d'expertise-conseil en relations de presse auprès des ministères, institutions majeures et entreprises actives dans le monde. Formation à Paris en presse écrite et télévisée, Services Politique étrangère. Interviews chefs d'État et de Gouvernement. Boursière de la République française et du Conseil des Arts du Canada. Prix littéraire. Références, tarifs sur demande.

Bureau de Montréal: (514) 629-1615
Région de Québec: (418) 492-6907



UNIVERSITÉ DE WATERLOO

PROFESSEUR

Le Département de français de l'Université de Waterloo recherche un professeur en linguistique pour occuper un poste à plein temps à partir du mois de septembre 1989. Le titulaire de ce poste aura le rang de professeur adjoint. Les candidats doivent posséder une excellente maîtrise de la langue française. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae à M. Pierre H. Dubé, directeur intérimaire du Département de français, University of Waterloo, Waterloo (Ontario), N2L 3G1. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents du Canada. L'Université de Waterloo cherche, dans la mesure du possible, à pourvoir ses postes vacants de candidats ayant récemment terminé leur Ph.D. et au rang de professeur adjoint. Les candidatures de femmes sont surtout les bienvenues. Chances d'embauche égales pour tous.

SANDOZ CANADA, un chef de file international de l'industrie pharmaceutique, oeuvrant dans les domaines de l'immunologie, la neurologie, l'asthme et les maladies cardio-vasculaires, recherche actuellement un(e)

Traducteur(trice)

Relevant de la superviseuse du service de la traduction, vous aurez à traduire de l'anglais au français des textes de nature pharmaco-médicale et administrative. Votre travail n'exige qu'un minimum de révision.

Diplômé(e) universitaire en traduction, vous avez une expérience de trois ou quatre années, acquise dans l'industrie pharmaceutique ou dans un milieu scientifique ou médical. Des notions de traitement de textes seraient un atout.

Nous offrons d'excellentes perspectives de carrière

dans un contexte hautement professionnel; s'y ajoutent un salaire intéressant ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous répondez à nos exigences, faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel, en indiquant vos attentes salariales, à:

Mme Ginette Dubuc
Responsable des services de l'emploi
SANDOZ CANADA INC.
C.P. 385
Dorval (Québec)
H9R 4P5

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

SANDOZ

L'Université de Moncton, la seule université française au Canada, hors Québec, désire combler trois postes temporaires à temps plein pour lesquels l'entrée en fonction a été fixée au 1^{er} juillet 1989:

Professeurs de droit

Vous vous intégrerez au corps professoral de l'École de droit, qui offre le cours de Common Law menant à un baccalauréat reconnu dans toutes les provinces du pays; depuis dix ans, douze professeurs y dispensent, en français, l'enseignement à une centaine d'étudiant(e)s. Vous prendrez une charge d'enseignement de la Common Law dans le domaine du droit privé: droit des biens, droit commercial et responsabilité délictuelle.

Pour ce faire, vous devez détenir une maîtrise en droit et un baccalauréat en Common Law. Pouvoir s'exprimer et écrire dans un excellent français est également essentiel.

Votre formation et votre expérience seront les critères déterminants de votre rémunération annuelle et du rang professoral qui vous sera attribué.

Pour postuler, faites parvenir un curriculum vitae détaillé ainsi que trois lettres de recommandation, au plus tard le 15 janvier 1989, à: M. Yvon Fontaine, doyen, École de droit, Centre universitaire de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9. Tél.: (506) 858-4560

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement.

Université de Moncton



**University of Alberta
Edmonton**

Professeur adjoint en sociologie Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de professeur adjoint en sociologie.

L'enseignement des cours d'introduction et des cours portant sur la société canadienne, les minorités ethniques et la famille seront la responsabilité principale du poste; toutefois, les candidats pouvant offrir des cours dans d'autres domaines seront considérés. Une connaissance de la situation des francophones en milieu minoritaire et une aptitude pour l'enseignement de cours interdisciplinaires seraient un atout.

Les candidats devront avoir un doctorat (ou l'équivalent).

Ce poste ouvre la voie à la permanence. Le candidat sélectionné entrera en fonction le 1^{er} juillet 1989. Le traitement varie de 32,564\$ à 47,280\$ (échelle 1988-89) en fonction de

la formation et de l'expérience du candidat.

Faculté de langue française, la Faculté Saint-Jean offre des diplômes de B.A., de B.Sc., et de B.Ed.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Toute candidatures doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 15 janvier 1989 à l'adresse suivante:

Jean-Antoine Bour, Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 4G9

University of Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

Le rattrapage régional

Un État partenaire et une amorce de concertation

LE PLAN d'action en matière de développement régional, rendu public jeudi par le ministre responsable de l'OPDQ, ressemble à un coffre d'outils. Il offre une panoplie d'instruments dont l'usage approprié peut être l'amorce d'une certaine concertation et la bougie d'allumage d'un rattrapage nécessaire.

La démarche est méritoire. Surtout de la part de M. Marc-Yvan Côté, dont on craint sans cesse qu'il colore tout en rouge. Encore dans ce document, peu épais mais dense, il succombe à sa tendance à faire commencer le monde en décembre 1985. Pourtant, les gouvernements tentent depuis 30 ans de mettre au point des recettes miraculeuses. Quoi que le ministre en dise, son entreprise, fort louable, s'inscrit dans cette continuité, ne serait-ce que par sa conversion récente aux sommets régionaux. Sera-t-il plus heureux que ses vaillants prédécesseurs, son énergie débordante imposera-t-elle un état d'esprit et un style novateurs ? Il faut l'espérer.

Ayant fait la part du feu, le ministre se lance dans un exposé, précis et concis, qui fait le tour d'un jardin maintes fois jalonné, miné même. En trois temps — diagnostic, objectifs et mesures — et cinq mouvements — entrepreneurship et démarrage d'entreprises; innovation/technologie; ententes-cadres de développement gouvernement-régions; modulation de politiques et de programmes; soutien aux régions en difficulté — le texte esquisse la grande vertu d'un État qui se veut plus animateur qu'entrepreneur, davantage partenaire que Père Noël dispensateur de faveurs. Le cliché reste valable : au lieu de donner du poisson, on se propose d'apprendre à pêcher. C'est périlleux, mais d'une intention extrêmement méritoire.

L'État ne se désengage pas de ses responsabilités; cependant, il ne se considère plus, comme il en a eu la tentation, le principal moteur de développement. Il veut miser sur le dynamisme et l'esprit d'entreprise, s'associer à ceux qui s'aident et s'adaptent aux particularismes. Cela se traduit de multiples façons, par exemple, en investissant plus dans les immobilisations que dans le fonctionnement des entreprises, ou en recourant davantage aux prêts qu'aux subventions aux PME.

Il y a des risques d'échecs, évidemment. Mais parier sur la PME, comme l'a fait aussi le précédent gouvernement, en tant que facteur majeur de développement local et régional, c'est prendre

une option sur l'avenir. Seule l'aide au démarrage, voire au pré-démarrage, d'entreprises innovatrices peut susciter des emplois permanents. Bien sûr, cela requiert le soutien de l'État et de ses partenaires, mais l'impulsion ne peut provenir que des régions et de leurs institutions. Heureusement, dieu le père n'est plus à Québec ou à Ottawa, même si, évidemment, les deux capitales ont un important rôle de soutien à jouer. Mais le rôle titre ou vedette, il est en Gaspésie, en Abitibi, et partout où l'on se prend en charge.

Autant la région montréalaise ne doit pas tout bouffer — comme s'il n'y avait qu'elle et le désert québécois — autant il est illusoire de croire que le développement régional peut se faire tous azimuts ou selon les caprices des roitelets du moment. Aussi, le document met l'accent, avec grande pertinence, sur l'émergence de crêneaux d'excellence régionaux, sur la recherche d'axes et de projets prioritaires et significatifs, qu'il s'agisse de l'optique et du laser à Québec, des pâtes et du papier à Trois-Rivières, et le reste. Pour cela, il faudra que chercheurs et fonctionnaires oeuvrent en plus grand nombre en région. Comme disait René Lévesque, il serait plus facile de faire descendre la morue à Québec que de faire monter des technocrates à Gaspé...

M. Côté sera-t-il plus persuasif que ses prédécesseurs ? En tout cas, au lieu de célébrer le dogme de la centralisation, il se fait fort de moduler politiques et programmes de façon à les adapter aux caractéristiques et au potentiel des régions. Tâche herculéenne s'il en est. Pour y arriver, le ministre, qui n'est pas le dernier venu au cabinet, compte amener ses collègues et les gestionnaires à « penser région », à faire en sorte que les mesures d'aide et de soutien soient étudiées et modulées selon une optique régionale.

Le plan d'action comporte l'esquisse d'une stratégie de relance des régions en difficulté, des poches de pauvreté qui perdurent, surtout quand on s'éloigne de la plaine du Saint-Laurent. Cette carte noire, honteuse pour qui croit à l'égalité des chances, est là, bien connue, et appelle une action prioritaire dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, les Iles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

Bref, un plan d'action et de rattrapage qui peut susciter un nouvel équilibre, dans le respect des régions.

— GILLES LESAGE

"LES REVENANTS"



LETTRES AU DEVOIR

Le jour du Seigneur

MAIS pourquoi diable ne pas autoriser les commerces à ouvrir le dimanche ! Dieu s'en offusquerait-il ?

Il y a au Québec 15 % de la population qui ne travaille pas : chômeurs et assistés-sociaux. Ainsi, les commerçants pourraient ouvrir 7 jours par semaine, 9 heures par jour (sauf les jeudis et vendredis, dont les heures d'ouvertures resteraient les mêmes). Ainsi, on pourrait structurer les heures de travail sur deux « chiffres », divisés en une semaine de travail de 34,5 heures chacune.

Impact : création réelle d'emplois permanents, respect des lois du marché, diminution de la pauvreté, contentement du Seigneur de voir enfin les patrons aider les pauvres à se sortir de sempiternelle pauvreté, sans compter les autres avantages directs et indirects sur l'industrie de service.

— ANDRÉ BLANCHARD
Montréal, le 23 octobre.

Mais pourquoi ?

Lettre à M. Clifford Lincoln

LES EMPLOYÉS syndiqués d'Hydro-Québec (SCFP — FTQ) s'indignent face à vos objections, lorsqu'il s'agit de prôner une méthode sécuritaire pour éliminer les « BPC » de notre province. Nous ne comprenons pas pourquoi votre ministère a permis la construction d'un gigantesque site d'entreposage de produits toxiques à Senneterre : un incident comme celui de St-Basile serait catastrophique pour une grande partie de la population : dans cette région se trouve la tête des eaux de plusieurs grandes rivières de l'Ouest du Québec.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous avez entièrement confié en Sanivan, une filiale de la Noranda, un des plus gros pollueurs du Québec.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous avez laissé tomber le projet Pyral, accueilli à bras ouverts par la firme Arhnoad and Bleischroeder de New York, pour fin de commercialisation.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous désirez tellement laisser circuler sur nos routes des millions de litres d'huile aux BPC, au risque de contaminer plusieurs régions.

Utiliser des unités mobiles qui se rendraient sur les sites d'entreposage serait beaucoup plus sécuritaire pour tout le monde.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous n'acceptez pas les recommandations de l'Association canadienne des manufacturiers, qui révélait le 5 octobre, qu'un système mobile, un incinérateur ou un décontamineur comme le procédé Pyral, constitue une solution meilleure pour la destruction des organo-chlorés que leur transport en Abitibi.

Nous ne comprenons pas pourquoi, vous qui représentez l'intérêt du peuple et son environnement, tenez tant à envoyer à Senneterre les déchets toxiques produits par les compagnies de la province et entreposés partout. Nous ne comprenons pas pour-

quoi vous ne soutiendriez pas le procédé Pyral, puisque certains documents d'Hydro-Québec révèlent que ce procédé est viable, sécuritaire et se classe bon premier de tous les procédés connus.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous refusez une enquête publique sur les agissements de votre ministère avant l'incident de St-Basile.

Nous comprenons les citoyens et les citoyens de Senneterre et tous ceux qui s'opposent au transport de produits toxiques sur nos routes. Nous les comprenons lorsqu'ils s'opposent à leur destruction par des méthodes qui sèment le doute.

— Charles Cuerrier
président
section locale 1500

— André Charbonneau
président (s. l. 2000)

— Pierre Froment
sec.-trés. provincial (s. l. 1500)

— Martin Montoudis
sec. provincial (s. l. 2000
Montréal, le 21 octobre.

Concertation

CROYEZ-MOI, je n'ai rien contre les baleines...

Mais y a-t-il quelqu'un qui pourrait m'expliquer comment on réussit à déployer autant d'ingéniosité et de concertation internationale pour sauver la vie de trois baleines « pognées » dans les glaces alors qu'on décrète, par ailleurs, que l'acheminement de secours aux enfants qui crèvent de faim au Soudan pose des problèmes politiques et logistiques insurmontables ?

— ANDRÉ NORMANDEAU
Sherbrooke, le 25 octobre.

Le vendredi

Lettre à MM. Mulroney, Turner et Broadbent

LES MUSULMANS sont désormais une partie intégrale de la société canadienne. Ils sont arrivés au Canada dès 1860 à l'époque où le projet de Confédération était discuté. Les 450.000 musulmans canadiens forment un important panorama du paysage multiculturel du Canada d'aujourd'hui. Très bien assimilés à cette grande mosaïque, ils sont fiers d'être Canadiens et de participer à l'exercice de la démocratie.

Nous connaissons le respect que le Canada et les Canadiens accordent à leurs « Déclarations canadiennes des droits et libertés » et nous n'avons pas à vous rappeler l'article 2 de cette Déclaration :

Chacun a les libertés fondamentales suivantes :
Liberté de conscience et de religion.

Pour nous, musulmans, il est essentiel que nous puissions assister à la « Prière du vendredi » — au même titre que les chrétiens doivent aller à la messe le dimanche et les juifs à la synagogue le samedi.

Malheureusement, plusieurs de nos frères ne peuvent se rendre à cette Prière du vendredi, car les employeurs ne leur permettent pas de s'absenter pour accomplir les obligations religieuses. Une étude de notre Institut de recherche islamique a démontré que le trajet aller-retour et la prière peuvent s'effectuer dans un délai de trois heures, approximativement entre 12 et 15 heures.

La communauté musulmane du Canada souhaite que vous vous

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

engagiez, avant les élections du 21 novembre, à prendre si vous étiez élus les mesures nécessaires pour que nous puissions avec tous nos frères pratiquer notre religion, sans aucune restriction.

Les musulmans ne souhaitent pas que cette loi apporte des charges supplémentaires aux entreprises mais croient que si « une volonté gouvernementale » le souhaite, il est possible de créer un comité (employeurs, musulmans et gouvernement) pour trouver une solution qui pourrait convenir à toutes les parties.

— YOUSSEF MOUAMMAR
vice-président
Fondation internationale
musulmane du Canada
Montréal, le 24 octobre.

Résistant

BRAVO M. Turner pour votre courage et votre noblesse face aux attaques répétées de tous et chacun. Entre deux grimaces provoquées par la douleur, vous avez la force de sourire et de continuer votre campagne.

Si on vous a choisi comme chef du Parti libéral, c'est parce qu'on a reconnu en vous les qualités et les capacités nécessaires pouvant permettre à une personne d'acquiescer à ce poste. Que les mécontents s'en prennent à ceux qui vous ont élu, mais pas à vous !

Je suis subjugué par la façon dont vous faites face à la musique (très souvent fausse, faut-il le préciser) : vous demeurez calme, inébranlable, sûr de vous. Un roc dans la tempête !

Je me demande parfois si toutes les rumeurs lancées dernièrement quant au putsch contre vous ne seraient pas tout simplement le fruit d'une tactique malhonnête visant à provoquer votre chute. On s'acharne sur vous comme sur un joueur de hockey pour l'empêcher de composer.

On ne détruit pas facilement les matériaux de qualité : ce sont les plus résistants. À l'usage comme dans l'adversité.

— HÉLÈNE PERRAULT
Berthierville, le 26 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

Répit sur le front pétrolier

Le brut à la baisse, l'OPEP en quête d'un nouvel ordre

NOUVELLE période de grâce pour les économies occidentales : l'échec apparent de la dernière réunion du comité des prix de l'OPEP, tenue à Madrid, autorise ce commentaire optimiste. Les cours pétroliers à la baisse, et c'est le spectre d'une récession qui recule.

Cette lecture optimiste des derniers événements au sein de l'OPEP s'appuie aussi sur la chute importante du prix du brut sur les marchés à terme. On n'en est pas encore au recul historique de 1986 — le baril à moins de 10 dollars —, mais les analystes se refusent à envisager un raffermissement du prix du pétrole au cours des prochaines semaines.

La session de Madrid d'une bonne partie des membres de l'OPEP aurait tout de même permis de déblayer le terrain et de préparer une remise à jour des objectifs de l'organisation en ce qui concerne à la fois le niveau des prix et les contingents de production. Il faudra attendre la prochaine réunion plénière de l'organisation, mi-novembre, à Vienne, avant de savoir si l'OPEP a un avenir comme cartel.

L'OPEP doit résoudre deux problèmes précis. Dans un premier temps, il s'agit, pour la plupart de ses membres, de se résigner à mettre fin à la concurrence interne qui les pousse à oublier les accords de répartition de la production quotidienne. L'OPEP déverse actuellement sur le mar-

ché un peu plus de 21 millions de barils par jour. C'est exactement deux millions de plus que ne peut en absorber l'économie des pays importateurs. L'Arabie saoudite aura peut-être réussi à forcer ses partenaires à un examen de conscience majeur.

Dans un second temps, l'OPEP devra affronter la question fondamentale, repoussée d'année en année. Faut-il miser sur le long terme et s'adapter aux besoins actuels du marché ou, au contraire, tenter, coûte que coûte, d'empocher dès maintenant les meilleures rentrées monétaires possibles ? Ce dilemme n'est pas strictement économique. Il illustre la division fondamentale entre certains pays de l'OPEP, tels l'Algérie et le Nigéria, qui éprouvent des besoins financiers majeurs et immédiats, et d'autres États, comme l'Arabie saoudite, qui entendent profiter longtemps de leurs réserves considérables. C'est un choix qui pourrait faire éclater l'OPEP, à moins que le chemin de la tergiversation ne soit encore une fois retenu et privilégié.

Enfin, l'OPEP devra aussi, en novembre prochain, trouver une solution aux arrangements bancaux qui avaient autorisé l'Irak à bénéficier de contingents hors-cadre durant son conflit avec l'Iran.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un fardeau supportable ?

1) Le vieillissement ne mène pas (nécessairement) en enfer

LE FARDEAU du vieillissement, alourdi par la chute du taux de natalité, sera-t-il encore supportable dans un demi-siècle ?

À cette question, les réponses alarmistes ne manquent pas. Et, à la moindre occasion, tout un chacun s'empresse de tirer la sonnette d'alarme.

De là l'intérêt de l'« étude spéciale » que livre M. Ivan P. Felligi, Statisticien en chef du Canada, dans L'Observateur économique canadien (octobre 1988) publié par Statistique Canada.

La société canadienne, se demande-t-il, sera-t-elle encore capable en l'an 2036 de s'acquitter de ses obligations à l'endroit des personnes âgées sans s'imposer des privations excessives ?

Sa réponse est oui.

En projetant sur les cinq prochaines décennies les tendances observées à l'heure actuelle, M. Felligi conclut que les dépenses publiques au titre de la santé, de l'éducation et de la retraite pourraient représenter environ le même fardeau économique qu'aujourd'hui. (« Fardeau » étant défini en tenant compte du nombre de personnes en âge de travailler, donc de contribuer au financement des programmes sociaux.)

À certaines conditions, bien sûr.

Lesquels ?

Il faudrait d'abord que le taux de croissance économique du pays se maintienne au même niveau que celui des 30 dernières années. Simple hypothèse !

Il faudrait ensuite que les coûts unitaires (santé, éducation et retraite) soient strictement tenus en laisse, c'est-à-dire qu'« il faudra, pour y faire face [au phénomène du vieillissement des Canadiens] d'une manière effective et avec humanité, procéder à une série d'ajustements sociaux qui peuvent avoir des effets cumulatifs d'une importance fondamentale ».

En d'autres mots, les gouvernements, en plus de veiller à la bonne santé de l'économie, devront

procéder à une révision des programmes sociaux pour s'assurer que les coûts restent à l'intérieur de certains paramètres.

(On croirait entendre M. Michael Wilson énonçant les principes austères de son premier budget en novembre 1984.)

L'analyse de M. Felligi repose sur un concept clé, à savoir le rapport de dépendance démographique. Ce rapport se calcule en divisant le nombre des jeunes (moins de 20 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus) par le nombre des personnes en âge de travailler.

Or, ce rapport de dépendance — l'aurait-on oublié ? — a atteint un sommet sans précédent au milieu des années 60 par suite du baby boom de l'après-guerre. Il a considérablement diminué depuis ce temps et il restera relativement stable pendant encore 30 ans jusqu'à ce que la première cohorte issue de l'explosion démographique atteigne l'âge de la retraite.

Évidemment, ce rapport de dépendance cache le fait que le coût de la dépendance des jeunes est assumé principalement par les parents, tandis que celui des personnes âgées est reporté sur les gouvernements — mais la situation se modifie à mesure que les gouvernements remboursent une part croissante des frais de garde des enfants.

Par contre, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail depuis 20 ans a considérablement accru la capacité des « indépendants » à subvenir aux besoins des « dépendants ».

Vues sous cet angle, les tendances démographiques actuelles, malgré leur lourdeur, n'auraient rien d'absolument dramatique. Leur influence pourrait même être reléguée au second plan en raison de facteurs sociaux, économiques et politiques.

Lundi : qu'en sera-t-il des dépenses ?

— JEAN FRANCOEUR

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE DEVOIR, les Juifs et l'immigration

Comment prôner au pays le respect du fait français
si aucune forme de diversité culturelle n'est reconnue au Québec ?



PIERRE ANCTIL

Professeur au département d'études juives de l'Université McGill, l'auteur retrace, de Bourassa à Laurendeau, sans omettre le mandat de Georges Pelletier, le cheminement de la pensée éditoriale du DEVOIR à l'égard de l'immigration en général et des Juifs en particulier. Voici quelques extraits des dernières pages de cet ouvrage que lancera sous peu l'Institut québécois de recherche sur la culture

LAURENDEAU, délaissa puis ensuite renia de son propre chef ses idées antisémites et ses penchants racistes, à la suite d'une évolution radicale de sa pensée. Dans ce tournant qui menait en droite ligne à la Révolution tranquille, les exhortations et les efforts de rapprochement de la communauté juive de Montréal n'eurent pratiquement aucune part, ni d'ailleurs les pressions du milieu québécois francophone qui auraient pu jouer sur Laurendeau dès son retour en 1937. Ce furent plutôt les quelques mois passés à Paris, dans l'effervescence d'une collectivité française confrontée à des choix de société déchirants, qui eurent raison de la myopie intellectuelle dont était affligé le jeune nationaliste montréalais.

Un chemin ascendant

Ainsi, Laurendeau émergea comme un individu en pleine possession de ses moyens et responsable de ses actes et choix politiques au milieu des années 40. Après une longue période de maturation, il choisit de tourner le dos à l'activisme précoce où il avait été ballotté et entraîné par les préjugés de la génération précédente. Dans ce cheminement, la question juive apparut après coup comme l'aune à partir de laquelle mesurer le degré d'ouverture, l'intégrité morale,



L'ancien rédacteur en chef du DEVOIR s'adresse au Cercle juif de langue française en 1955. Assis autour de lui : David Rome, Moishe Myerson, C.D. Cohen, tous trois associés au Congrès juif canadien.

l'acuité de l'intelligence d'un homme comme Laurendeau qui, l'espace de quelques années, était passé d'une extrême défiance à un parti pris d'accueil envers les membres de cette minorité.

Tout comme Bourassa avant lui, face aux minorités, Laurendeau suivit un chemin ascendant, depuis le début des années 30 jusqu'à son entrée au DEVOIR en 1947. Cette évolution remarquable, à deux générations de distance, chez deux des plus grands intellectuels et penseurs politiques du Canada français, apparaît comme un paradigme du paysage mental et moral du québécois contemporain face à la question de l'immigration. Tel ne fut pas le lot de tous les idéologues franco-canadiens du siècle, à l'alyah (1) de Bourassa et de Laurendeau correspondit dans d'autres sphères sociales, au même moment, un refus radical de procéder à un effort de libéralisation et d'accueil face aux altérités culturelles.

Pendant que Laurendeau et Bourassa se dégageaient des entraves

d'un nationalisme de repli sur soi, Groulx, Pelletier et Héroux, pour ne nommer que trois individus parmi toute une école, restèrent accrochés, malgré le cataclysme de 1939-1945 et malgré tous les courants contraires, à une pensée intégriste, reflet du conservatisme d'une certaine fin de siècle en France.

Ces intellectuels, et parfois aussi ces hommes d'action, évoluant diversement au rythme de leurs convictions et de leurs projets de société, coexistèrent dans le même Québec francophone de la première moitié du XX^e siècle, les uns faisant alyah, les autres piétinant sur place. Ensemble, les plus libéraux comme les plus tournés vers le passé contribuèrent à définir année après année le mouvement de la société québécoise qui, elle, s'accommoda de ces contradictions idéologiques et en tira d'eux une part de son identité culturelle, peut-être la plus signifiante.

Pas d'unanimité

Les intellectuels francophones ne

furent jamais unanimes, même aux heures les plus sombres, où émergèrent ici et là des poussées de nationalisme intransigeant. L'intelligentisme porta donc en elle au creux de la vague, comme l'illustre le cas de Bourassa, les germes d'un renouveau. Renouveau qui déboucha sur l'alyah, si imparfait et si incomplet aura-t-il été de la Révolution tranquille. La différence entre Laurendeau et Bourassa fut que ce dernier traversa son chemin de Damas quand des conditions socio-économiques mondiales dévastatrices privaient le Québec de ses virtualités de développement collectif; à peine 20 ans plus tard, Laurendeau bénéficia du grand souffle de libéralisation de l'après-guerre. Ironiquement, Bourassa s'adressa en vain au peuple entre 1932 et 1943 alors que Laurendeau, engagé sur la même lancée, se mérita dans LE DEVOIR des années 60 une réputation d'esprit clairvoyant et éclairé.

LE DEVOIR fut ainsi tour à tour dans un jeu complexe de revire-

ments, le banc d'essai du nationalisme québécois première manière, puis pour 20 ans, sous Pelletier, le bastion du conservatisme et, enfin, selon un nouveau retournement, sous Filion et Laurendeau, le laboratoire d'idées de la Révolution tranquille. Antisémitisme par moments, puis plus tard plutôt indifférent à la question juive, LE DEVOIR eut donc des difficultés, entre les deux guerres, à rester cohérent dans son traitement de la communauté juive de Montréal.

Une place centrale

Le quotidien fondé par Bourassa en 1910 refléta à ce sujet sur près d'un demi-siècle les incohérences et les flottements du nationalisme des Canadiens français du Québec. Les Juifs de Montréal, qui s'inquiétaient tant au cours des années 30 du cheminement à leur égard du DEVOIR, en firent leur tête de Turc et reportèrent souvent sur lui, peut-être à tort, la responsabilité des exactions et vexations qu'ils enduraient au Québec entre les mains de certains nationalistes. En ce sens, non seulement dans l'histoire du Québec, mais encore plus dans celle des Juifs canadiens, LE DEVOIR occupa une place centrale, notamment en ce qu'il fut la cause et le symbole même d'un malentendu profond et persistant et qui commença à peine à se résorber. [...]

D'autres immigrants allaient bientôt prendre la relève des Juifs à Montréal en ce qui a trait à l'altérité culturelle des Québécois de vieille souche. Après les années 60, des contingents importants de réfugiés haïtiens, vietnamiens et libanais, s'installèrent dans la région métropolitaine, suivis de Tamouls, de Turcs et d'individus originaires du sous-continent indien. Pour tous ces gens, le Québec représente une terre d'asile face à la montée de l'arbitraire politique et des inégalités socio-économiques de différentes régions du tiers-monde.

À l'heure actuelle, la planète compte de 10 à 15 millions de réfugiés, dont quelques milliers qui pénètrent chaque année au Canada. Convié à un nouveau rendez-vous avec une humanité plus divergente au niveau culturel, linguistique et religieux et confronté à une forte baisse de sa natalité, le Québec francophone choisit de faire l'économie des tensions et des méfiances qui caractérisent la période de l'entre-deux-guerres. Une attitude d'écoute et d'attente succède au refus de la génération précédente qui correspond à une plus vaste ouverture des

francophones sur le monde extérieur. LE DEVOIR a suivi cette tendance et s'en fit l'écho à l'occasion des différentes crises qui marquèrent l'actualité récente sur le plan de l'immigration.

Est-ce à dire que la patience et la retenue éditoriale des dernières années marque un tournant d'opinion au sein du quotidien ? LE DEVOIR rejoint son fondateur au chapitre de l'accueil qu'il convient de faire aux nouveaux venus au sein de la société francophone. Cette tolérance devient un gage de la qualité démocratique et humanitaire de la vie publique au Québec, qu'il est parfois utile de projeter sur l'arène politique fédérale où les Québécois de vieille souche se trouvent de plus en plus minoritaires.

Encore une distance à parcourir

Comment prôner au pays le respect du fait français, si aucune forme de diversité culturelle n'est reconnue au Québec ? Notamment, à Montréal, le quart des citoyens n'est ni de souche francophone ni de souche anglophone et les immigrants de l'après-guerre participent au dynamisme économique.

Face à la question ethnique, LE DEVOIR a parcouru un long chemin, renversant une perspective éditoriale, fermée à toute forme d'immigration. Il lui reste une certaine distance à parcourir, afin de se pencher sur les collectivités que forment les immigrants, avec leurs réseaux institutionnels, leurs aspirations et leurs sous-économies distinctes. Il n'est pas sain que l'information concernant l'activité culturelle des tiers groupes à Montréal se retrouve surtout dans les quotidiens de langue anglaise, ou qu'elle soit consignée sous forme folklorique dans des rubriques telles que la gastronomie, comme c'est souvent le cas dans LE DEVOIR.

Convivées à participer à notre société, les différentes populations immigrantes méritent un point d'ancrage dans les quotidiens du Québec français, dépassant les élaborations abstraites de la page éditoriale. C'est à ce prix que se précisera le rôle qu'elles seront appelées à jouer dans le Montréal de demain.

(1)NDLR — Le vocable *Alyah* le *to-rah* désigne le geste du fidèle se dirigeant vers les rouleaux de la bible pour les lire à la communauté. Dans le sionisme, il désigne une vague migratoire vers la Palestine au 19^e et au 20^e siècle.

Instaurer le partage du patrimoine familial

REPLIQUE

MONIQUE GAGNON-
TREMBLAY
ROBERT DUTIL

Respectivement ministre déléguée à la Condition féminine et ministre délégué à la Famille

POUR faire suite à l'éditorial de monsieur Gilles Lesage intitulé « La mouvance familiale », paru dans LE DEVOIR du 20 octobre 1988, il nous apparaît important, à titre de ministre déléguée à la Condition féminine et de ministre délégué à la Famille, d'apporter des précisions

La réforme proposée fonde l'institution du mariage sur un réel partenariat du début à la fin

sur le projet du gouvernement concernant les droits économiques des conjoints.

La proposition gouvernementale visant l'introduction dans le droit de la famille québécois d'un « patrimoine familial » partageable entre les conjoints à la fin du mariage s'inscrit dans une démarche d'ensemble amorcée en 1980. À cet égard, elle constitue un complément du Livre 2^{ème} du Code civil du Québec intitulé « De la famille » adopté en 1980. Dans ce livre, le législateur a regroupé sous un seul titre l'ensemble des droits et obligations des conjoints durant le mariage, entre eux et à l'égard de leurs enfants.

Si cette réforme consacrait l'égalité juridique des conjoints dans le mariage, elle introduisait aussi des dispositions nouvelles concernant les enfants et les responsabilités des parents à leur égard.

Ainsi, sont apparues les notions de « l'intérêt de l'enfant » et de « respect de ses droits » comme motifs déterminants des décisions prises à son sujet. Également, la notion de responsabilité parentale, adoptée trois ans plus tôt dans le Code civil, s'est trouvée renforcée et a servi de toile de fond à l'instauration de mesures concernant la famille, dont notamment le partage entre conjoints de la direction morale et matérielle de la famille de même que des tâches qui

en découlent, ainsi que la protection de la résidence familiale et des meubles qui servent à l'usage de la famille.

La réforme de 1980 a également tenu compte du nombre grandissant de personnes vivant en unions libres et des enfants qui naissent de ces unions. C'est ainsi qu'on a levé l'interdiction pour les conjoints de fait de se faire des donations de leur vivant, ce qui limitait leur capacité de signer des contrats prévoyant un partage de leurs biens.

En ce qui concerne les enfants issus de ces unions, la réforme les a considérés au même titre que les autres enfants. Ainsi, ils ont désormais les mêmes droits que ceux issus d'un couple marié et leurs parents ont, à leur égard, les mêmes obligations que celles assumées par les autres parents. Les classes d'enfants qui existaient dans l'ancien Code civil et qui étaient établies à partir des circonstances entourant leur naissance ont été abolies. Ces enfants ont aussi le droit, maintenant, de recevoir de leurs parents vivant en union de fait des donations de leur vivant.

La proposition gouvernementale soumise à la consultation aurait pour effet d'instaurer le partage, à la fin du mariage, d'un patrimoine familial restreint aux seuls biens servant à l'usage de la famille tels que la résidence familiale, les meubles affectés à l'usage du ménage, les voitures et les gains accumulés dans le régime de rentes public.

Elle vient ainsi enrichir la réforme du droit de la famille de 1980. En effet, non seulement corrigerait-elle

les effets négatifs de certaines mesures de cette réforme sur les membres d'une famille dont les conjoints sont mariés en séparation de biens, mais aussi elle raffermirait le principe d'égalité juridique des conjoints en consacrant celui de « partenariat ».

Au chapitre des correctifs, l'instauration d'un patrimoine familial remédierait aux effets négatifs de certaines dispositions adoptées en 1980. À titre d'exemple, citons la solidarité eu égard aux dettes du ménage, qui n'avait pas comme contrepartie un droit à la richesse du ménage. Mentionnons aussi que la précarité financière s'est accrue chez nombre de femmes, notamment les femmes âgées, du fait de l'abolition ou de l'annulation de certaines donations pour cause de mort.

Tournée vers l'avenir

Soulignons de plus, les représailles qu'ont eu à subir souvent les conjoints non propriétaires qui s'étaient prévus de la mesure de protection de la résidence familiale. En fin, l'instauration d'un patrimoine familial compensera pour le peu d'efficacité de la prestation compensatoire et évitera les déboursés et les délais importants qu'impliquaient l'utilisation de ce recours.

Ces effets négatifs ne sont pas à négliger quand on pense que les enfants subissent aussi, au moment d'un divorce, les effets d'un déséquilibre économique entre leurs parents. Selon Statistique Canada, en 1986, près de 6 familles monoparentales sur 10, ayant à leur tête une femme, vivaient sous le seuil de fai-

ble revenu alors que cette situation se vérifiait pour une famille biparentale sur dix.

Au-delà de sa portée corrective, cette proposition se veut tournée vers l'avenir, puisqu'elle fonde l'institution du mariage sur un réel partenariat du début à la fin. Assurer une égalité juridique ainsi qu'une égalité de fait entre les conjoints maintiendra la valeur attractive du mariage et sera bénéfique aux enfants. Pour l'avoir constaté en Commission parlementaire, cette orientation répond aux valeurs des générations actuelles et rejoint celles qui habitent les plus jeunes générations.

Le projet de réforme ne s'adresse qu'aux conjoints mariés. Concernant les conjoints de fait, et comme la ministre déléguée à la condition féminine l'a exprimé en Commission par-

lementaire, nous reconnaissons la pertinence d'élargir éventuellement le débat en regard de cette réalité croissante au Québec et de le situer dans un contexte plus large d'harmonisation des lois et des programmes gouvernementaux.

En conclusion, il importe que tous et toutes soient concernés par ce document gouvernemental sur les droits économiques des conjoints puisqu'il interpelle tous les membres de la société québécoise, qu'ils soient hommes, femmes ou enfants.

LE PREMIER
ATLAS POLITIQUE
DU XX^e SIÈCLE

ATLAS POLITIQUE
DU XX^e SIÈCLE

Gérard Chaliand
Jean-Pierre Ragueau

Plus de 300 cartes en couleurs.
Couverture cartonnée souple.
29,95 \$

A travers un réseau serré de cartes historiques et politiques, économiques et démographiques, la mise en scène, la mise à nu et la mise en perspective des bouleversements majeurs du XX^e siècle. Une radiographie révélatrice et spectaculaire des grands mouvements du monde depuis 1900.

Editions du Seuil

LE DEVOIR
LES JUIFS
ET
L'IMMIGRATION

De Bourassa à Laurendeau
Pierre Anctil

La question de l'immigration connaît dans le Devoir une constante évolution, sous la plume de Bourassa, Pelletier et Laurendeau, jusqu'à perdre son côté négatif et angoissant.

La lecture du Devoir montre jusqu'à quel point l'arrivée des immigrants, des Juifs en particulier, bouleversa les certitudes des nationalistes québécois et provoqua à terme une redéfinition de ce nationalisme.

170 pages 18,00 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4

Dans les rues de Pragues et de Varsovie, la police cogne dur sur les manifestants

d'après AFP

Le 70^e anniversaire de la création de la Tchécoslovaquie fut le prétexte, hier, à Prague, pour plusieurs milliers de manifestants, d'un rassemblement que les forces de l'ordre ont très durement réprimé.

On notait aussi hier, dans un autre pays de l'Est, la Pologne, que plusieurs centaines d'étudiants manifestant devant l'École polytechnique de Varsovie ont été interpellés ou pourchassés (ces étudiants réclamaient la construction de nouvelles maisons pour étudiants). À Prague comme à Varsovie, un correspondant de l'AFP a pu constater sur place le déroulement des manifestations réprimées.

Chantant l'hymne national et aux cris de *Liberté*, de *Vive Masaryk* (président-fondateur de la première république bourgeoise) et de *Vive*

Dubcek (Dubcek dirigeait le printemps de Prague avant son écrasement par les tanks, en 1968), des milliers de manifestants se réclamant de la Charte 77 ont convergé, hier, vers la statue de saint Venceslas, sur la place du même nom, à Prague.

Après une sommation à la dispersion, les forces tchèques de l'ordre, qui avaient déjà procédé à 65 arrestations préventives d'opposants connus par le régime, ont attaqué hier après-midi cette foule à l'aide d'unités anti-émeute, de canons à eau et de chiens policiers mais les manifestants ont pu se regrouper dans la vieille ville et y tenir un véritable meeting de 20 minutes.

À Varsovie, par ailleurs, le matraquage des étudiants fut systématique, plusieurs jeunes étant poussés sans ménagement dans des fourgons

cellulaires. Des manifestants qui avaient réussi à se réfugier dans plusieurs bâtiments de l'École Polytechnique de Varsovie, ont pu évacuer les lieux à la nuit tombée et se disperser dans les rues du quartier. Ces jeunes contestataires étaient la plupart munis d'un petit sifflet et portaient des banderoles. Ils ont scandé à un moment donné: « Nous aimons la milice ? ». Dans un autre domaine, on a signalé hier que Washington manifestait son inquiétude face à l'échec possible de la « table ronde » projetée entre Solidarité, syndicat dissous, et le régime polonais.

Les événements de Prague ont été attribués par les porte-parole du régime actuel à des « ennemis intérieurs du socialisme » et au conditionnement qu'aurait mis en place les médias occidentaux. La foule de

Tchécoslovaques rassemblés hier Place Venceslas a réservé à la police le qualificatif de *Gestapo*. L'on fait observer que ce meeting tenu pendant 20 minutes sur la place de la vieille ville de la capitale tchèque, est un nouveau succès pour l'opposition qui avait déjà réussi à se faire remarquer bruyamment, fin août, pour protester contre l'écrasement militaire du printemps de Prague, il y a 20 ans.

Un représentant de la Charte 77 a lu, hier, à Prague, une déclaration dans laquelle ce mouvement tchèque des droits humains souligne que « la rapidité de la démocratisation du pays dépend du courage dont font preuve les citoyens ». On peut noter que saint Venceslas, dont la statue orne la Place du même nom, est un symbole de l'indépendance du pays.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Pour lire un Canada fascinant

ON RÊVE parfois d'un seul manuel qui enseignerait l'histoire du Canada à tous les écoliers d'un océan à l'autre. Chez les tenants d'un Canada unitaire, c'est même une obsession, chez les nationalistes du Québec, c'est l'anathème.

Et on le comprend. N'en déplaise aux historiens patentés, l'histoire n'est pas qu'une recension d'événements passés, c'est tout autant peut-être une façon d'avoir été, qu'on préfère tout simplement à une autre, même si cette dernière était plus conforme à la réalité. Je sais que j'écris là quelque chose de proprement hérétique, mais je serais porté à croire qu'un peuple a le droit périlleux d'enjoliver son passé, à ses risques et périls, que tous les peuples de la terre s'adonnent joyeusement à ces tromperies depuis l'invention de l'écriture, et que les méthodes scientifiques les plus rigoureuses ne viendront jamais à bout de ce miroir déformant que constitue la vision flatteuse qu'on veut bien se donner de soi-même.

Ainsi chacun se prête-t-il les plus hautes vertus, et aux autres les vices les moins pardonnables. Il n'y a rien de scandaleux à cela, et le contraire qui me paraîtrait singulièrement suspect.

Mais les historiens sont moins bêtes qu'ils n'étaient, ils n'écrivent plus guère pour les princes, un peu moins pour eux-mêmes et un peu plus pour les gens ordinaires, et ce faisant, il est possible aujourd'hui de lire des ouvrages qui vont au-delà des préjugés les plus enracinés ou des illusions les plus trompeuses.

C'est l'impression qui se dégage, pour le profane en tous cas, d'une nouvelle *Histoire générale du Canada* éditée ces jours-ci en traduction chez Boréal, sous la direction des historiens Paul-A. Lindeau et Marcel Trudel. Il s'agit d'une version française de *Illustrated History of Canada*, éditée par Craig Brown l'année dernière, laquelle s'est déjà vendue à 50,000 exemplaires, ce qui n'est pas mince dans un pays qui est encore en train de défricher laborieusement son passé.

Pour 40\$, c'est bien cher, direz-vous, mais un élève du cours secondaire peut en faire son ouvrage de référence jusqu'au cégep, ce qui représente un investissement scolaire de 10\$/an, moins coûteux qu'un disque de Nathalie Simard, et plus costaud, vous l'avouerez.

C'est qu'on a cherché dans ce volume de 700 pages à nous montrer comment les habitants du territoire canadien vivaient à l'époque et jusqu'à nos jours encore, et il en ressort inévitablement plus de similitudes que de différences entre tous ceux qui habitent le Canada. Une façon d'expliquer, et ce n'est pas si bête, que le pays, son climat, sa rigueur, ses forêts interminables, ont autant créé un type de Canadien que ses découvreurs et ses colons ont pu, eux, avec le temps, créer un type de pays.

Je n'ai pas encore terminé la lecture du livre, mais je découvre sous la signature de ses auteurs, tiens, que les Écossais de la Nouvelle-Écosse étaient jugés extrêmement indolents, une faiblesse que j'avais cru réservée jusque là aux habitants de la vallée du Saint-Laurent. J'ai découvert aussi que les autochtones, avant que la vérole et l'alcool des Blancs ne les déciment, comptaient des hommes d'affaires si astucieux que la Compagnie de la Baie d'Hudson était la première à s'en plaindre. Et que les colons français comptaient un taux de natalité aussi élevé qu'en Afrique aujourd'hui, ce qui, dans un pays fertile comme le nôtre, était une bénédiction. Et que les Britanniques n'avaient pas de leurs colons une opinion bien différente de celle qu'il réservait à leurs sujets français. Les uns et les autres devaient servir les ambitions effrénées du mercantilisme impérial.

Avec raison, M. Lindeau dit de cet ouvrage qu'il est le premier à constituer une synthèse de l'histoire canadienne. Par exemple, le régime français n'apparaît plus comme une notion toute repliée sur la seule vallée du Saint-Laurent, mais comme une incroyable envolée continentale jusqu'aux territoires les plus reculés, d'hommes et de femmes d'une intrepidité peu commune, dont l'aventure se poursuit bien au-delà de la conquête anglaise.

Pas un mauvais cadeau pour la Noël.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Cogger

leur client, « d'utiliser le profil de M. Cogger aux fins d'obtenir un règlement rapide » en faisant circuler la lettre de M. Cogger.

C'est sur ce détail en particulier que les libéraux bondissent: « S'il y a une liste (de priorités), c'est grave et s'il n'y en a pas et qu'il l'a écrit, c'est grave aussi », dit le député libéral de Sherbrooke.

M. Lapiere se garde de condamner ouvertement l'ami de M. Mulroney — « je ne suis pas juge », dit-il — mais, ajoute-t-il, « quand on est organisateur en chef, l'on est censé dicter des lignes de conduite ». M. Cogger, un avocat de 49 ans, est coprésident de la campagne électorale des conservateurs au Québec.

Plus tôt, hier après-midi, les procureurs de M. Montpetit, MM. Howard Dermer et Jacques Rossignol, avaient convoqué à la hâte une conférence de presse, pour expliquer la position de leur client, M. Montpetit. Mais ils n'ont quasiment parlé que de M. Cogger.

Les procureurs ont menacé d'interdire des poursuites dans l'éventualité où des déclarations diffamatoires ou malicieuses seraient effectuées contre M. Cogger par les avocats de M. Tsuru. « Toute tentative d'utiliser le profil de M. Cogger aux fins d'obtenir un règlement rapide de cette affaire ne sera pas tolérée », a prévenu Me Dermer.

Pour le reste, les procureurs ont répété les propos exprimés la veille par M. Cogger. Ils ont dit que le sénateur n'était aucunement partie aux procédures en cours. Ils ont opposé une fin de non-recevoir à la plu-

part des questions des journalistes, en faisant valoir que le fond du litige sera traité par les tribunaux.

Sur la lettre de M. Cogger mentionnant la liste des priorités, Me Dermer a dit que « nous n'avons pas la compétence requise pour intervenir ». « C'est politique » et « nous sommes des commercialistes pas des politiciens », a encore dit Me Rossignol pour faire taire les questions.

◆ Défection

consultation déposée par son parti « contrevient aux espoirs que le RCM a suscités dans la population » et maintiendra la centralisation du pouvoir au comité exécutif. Les « comités-conseil » d'arrondissement proposés ne seront pas le lieu de réelles consultations, tranche-t-il.

Bien que déçu, le maire Doré a vivement défendu son administration, d'avis que cette dernière n'avait rien à se reprocher au chapitre de la démocratie.

« Il n'y a pas une ville au pays qui s'est dotée d'un processus de consultation comme le nôtre. Le fonctionnement que nous nous sommes donné est excellent et j'en suis très satisfait jusqu'à maintenant », a lancé M. Doré qui affirme que 90 % des engagements pris par son parti pour le premier mandat ont été réalisés.

Quant à savoir si cette démission pourrait tenter d'autres élus du RCM, M. Doré a concédé qu'il y avait sûrement d'autres collègues qui ont émis des dissidences », mais doute qu'il y ait une vague de démissions.

« On ne peut absolument pas parler de malaises sérieux au sein du parti. Toutes les décisions importantes sont discutées au caucus, c'est absurde de qualifier l'hôtel de ville de « bunker », a-t-il dit, exaspéré.

Le nouveau président du RCM, M. Jacques Desmarais, a pour sa part indiqué que même les orientations arrêtées au dernier conseil général

du parti sont de reporter à plus tard la décentralisation du pouvoir à l'hôtel de ville.

« M. Melançon veut aller plus vite que le parti. Même les membres du parti ont décidé de prendre leur temps », a-t-il lancé.

Interrogé sur l'impact de son geste, M. Melançon a indiqué qu'il y avait des gens mécontents au caucus, mais que tous n'arrivent pas à une conclusion aussi radicale que lui. « Il y a plusieurs dissidents 'politiques' dans le parti, mais il n'y a pas d'opération orchestrée entre nous. Il s'agit d'une décision personnelle pour chacun », affirme-t-il.

Joint hier, le conseiller du district d'Achutes, Pierre Bastien, cosignataire, avec M. Melançon, d'un rapport minoritaire sur la politique de consultation du RCM, a dit qu'il n'avait nullement l'intention de quitter les rangs du RCM.

« Tout ce que dit M. Melançon est fondé. On pourrait être mieux informés et le processus de consultation n'est pas encore satisfaisant, c'est vrai. Mais je crois que la solution est d'essayer de redresser la situation au sein du parti ».

◆ Permanents

d'étude pour faire pression sur l'employeur.

Mais, connaissant assez M. LaBerge pour savoir qu'il accueillerait froidement un quelconque tapage autour du conflit, ils ont débrayé « en douce ». En secret.

Et encore. « Le soir, se rappelle l'un d'eux, on s'était retrouvé et on était plusieurs à confesser que l'on n'avait pas été capable de dire non à une demande d'aide d'un groupe de syndiqués en grève membres de la FTQ ».

Mais le syndicat qui est patron n'est pas toujours à l'abri des conflits. Les 25 employés de l'Union des artistes sont en grève depuis deux semaines. Et à Québec, les employés du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) reprochent à leur employeur de leur refuser ce qu'ils réclament pourtant du gouvernement.

Les employés du syndicat des fonctionnaires — cinq professionnels et 40 employés de bureau — réclament des hausses de salaire de 5 % mais leur patron, M. Jean-Louis Harguindeguy, ne bronche pas: il offre 4 %. Ce qui ne l'empêche pas de revendiquer des hausses de 10 % au gouvernement, pour ses 38,000 membres.

Mais dans la majorité des cas, les tensions n'ont pas une odeur d'argent. Cela vaut aussi pour les employés de M. Harguindeguy ou ce sont avant tout les critères de mutation du personnel et le désir de l'employeur de ne plus considérer l'ancienneté comme le seul et sacré facteur de mobilité qui font problème.

Dans un communiqué que les employés auraient tout aussi bien pu tirer des tiroirs de M. Harguindeguy, le syndicat hurle qu'on veut « restreindre la mobilité déjà passablement réduite ». L'employeur connaît manifestement le refrain. Il invoque son « droit de gérance ».

Même chanson du côté de l'Union des artistes. L'employeur, le secrétaire général Serge Demers, accuse les syndiqués de nourrir d'inaacceptables ambitions de co-gestion. « C'est une question de principe. On ne veut pas d'ingérence dans nos affaires », dit-il. Il mentionne que le syndicat veut, entre autres, avoir son mot à dire lorsqu'un nouveau poste est ouvert.

L'UDA est affiliée à FTQ et ses 7,000 membres envoient environ \$25,000 par année en cotisations à la centrale. Le syndicat des employés de l'UDA était lui aussi affilié à la FTQ jusqu'en février dernier et envoyait environ \$2,000 annuellement à la FTQ. Mais, ayant la nette certitude que la centrale penchait inmanquablement du côté de l'UDA lorsque survenaient des différends, les employés se sont depuis joints à la CSD.

Aujourd'hui, ils accusent leur employeur d'avoir réagi comme un mauvais père trompé, en distribuant des sanctions disciplinaires à gauche et à droite, pour des peccadilles. L'UDA, elle, déplore que ses employés tentent de court-circuiter les procédures de grief habituelles et de régler des différends disciplinaires « via des moyens de pression. C'est inacceptable ».

Le poids des employés permanents — par opposition à celui des élus — fait périodiquement surface au sein des organismes syndicaux, entre autres parce que les élus passent et les permanents restent. Que l'on se souvienne de la grève des permanents de la CSN de 1980 qui a laissé de profondes marques. (D'ailleurs, le syndicat des employés de la CSN, qui s'approprie à négocier pro-

chainement, a craint de jeter de l'huile sur le feu et a refusé de parler).

Mais au-delà des jeux de pouvoir, LA principale source de frustration reste la charge de travail ou, plus exactement, l'ironie d'un fardeau de travail que leur employeur se bat pour diminuer... ailleurs que dans sa propre demeure.

À la FTQ, il y a le syndicat des employés permanents, indépendant, et le Syndicat des employés de bureau, affilié à la FTQ et qui envoie donc ses cotisations à son employeur. La question s'est déjà posée à savoir si les permanents devaient ou non être syndiqués, vu que leurs patrons, étant syndiqués et, donc, généreux par nature, accorderaient de bonnes conditions de travail.

Mais, au siège de la FTQ, non seulement les inevitables heures de travail effectuées en surtemps durant la semaine sont-elles perdues dans la nuit des temps mais le travail durant les week-end n'est pas non plus complotable.

« Les jeunes refusent des jobs de permanents chez nous. On travaille trop. Et on n'a pas toute la reconnaissance que l'on devrait avoir », commente un employé permanent.

◆ Cégeps

canisme de révision nationale des programmes calqué sur le même modèle, à la très grande liberté de choix laissée aux étudiants, « au point qu'on aboutit parfois à la négation même de l'idée de programme », enfin à la fragmentation des enseignements » en petites capsules presque toujours dispensées sur une session seulement.

Cela étant, poursuit le comité, il faut constater l'existence « de graves lacunes » dans la coordination entre les collèges et les universités. Le Comité de liaison de l'enseignement supérieur et de l'enseignement collégial créé en 1972 a justement ce mandat. Mais il est inopérant. Il s'est réuni une fois depuis trois ans!

Le problème est structurel, commente le comité: « L'unité de la représentation des collèges repose sur des consensus superficiels et mêmes fragiles, et la représentation des universités n'a même pas cette apparence d'unité, chaque université y disposant à toute fin pratique d'un droit de veto ».

Pour solutionner ce problème, la Fédération a déjà approché la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec en plus d'alerter le ministre de l'Enseignement supérieur, nous a indiqué le directeur général de la Fédération, M. Gaétan Boucher.

Le comité recommande aussi la formation de « trois tables de concertations correspondant aux principaux programmes universitaires et qu'elles aient le mandat d'assurer le continuum entre le collégial et l'université aux chapitres de la formation et des programmes ».

Le comité analyse d'autres problèmes de nature plus immédiatement pratique. Il conteste notamment la fameuse cote Z qui sert de critère d'admission dans certaines facultés universitaires. « Tant qu'il ne sera

29 octobre

par la PC et l'AP

1985: un membre important du

Parti du congrès du premier ministre indien Rajiv Gandhi est

abattu par deux Sikhs, devant le temple d'Amritsar.

1979: le premier ministre Joe

Clark annonce que le Canada songe à déménager à Jérusalem son ambassade en Israël.

1977: l'enlèvement de l'un des hommes les plus riches des Pays-Bas, Maurits Caransa, provoque une véritable psychose du terrorisme en Europe.

1972: des Palestiniens détournent un avion de ligne ouest-allemand et obtiennent la libération de trois terroristes responsables du massacre des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich.

1967: Expo 67, qui avait débuté le 27 avril à Montréal se termine après avoir reçu plus de 50 millions de visiteurs.

1962: les États-Unis lèvent le blocus naval de Cuba à la demande du secrétaire général des Nations-Unies, U Thant.

1929: krach à la bourse de New York, qui annonce la grande dépression économique des années 30 aux États-Unis.

Il sont nés un 29 octobre: L'astronome britannique Edmund Halley (1656-1742); le ministre nazi de la propagande Joseph Goebbels (1897-1945); le chanteur d'opéra canadien Jon Vickers (1926).

30 octobre

par la PC et l'AP

1987: le double médaillé des jeux

de Los Angeles, l'ontarien Alex Baumann, prend sa retraite.

1985: trente jours après avoir été enlevés par des hommes armés, trois membres du personnel de l'ambassade soviétique à Beyrouth sont relâchés dans le quartier musulman de la capitale libanaise.

1983: premières élections en Argentine depuis dix ans.

1982: des incidents provoqués par une secte musulmane dissidente dans le nord-est du Nigeria font 350 morts, dont 100 policiers.

1981: mort de Georges Brassens, 60 ans.

1972: Sean O'Sullivan devient à 20 ans le plus jeune député au Canada. Il démissionnera en 1977 pour devenir prêtre.

1971: le Toronto Telegram publie son dernier numéro après 95 ans d'activité.

1915: décès de Sir Charles Tupper, Père de la confédération, à l'âge de 94 ans.

1817: Simon Bolivar met sur pied un gouvernement indépendant au Venezuela.

◆ À la québécoise

tuent une faiblesse ». Mais, ajoutent-ils, « comment expliquer un Traité aussi complexe: le gouvernement a essayé, pendant deux ans et au coût de plusieurs dizaines de millions de dollars, et n'a pas eu beaucoup de succès ».

Conséquence directe de la performance de John Turner à la télévision: 14 % de ceux qui pensaient voter conservateur en septembre, et 16 % de ceux qui prévoyaient appuyer le NPD, seraient en train de glisser vers le parti libéral, selon un sondage d'Environics. Le parti libéral revient donc à sa base traditionnelle. Mais il est intéressant de voir que John Turner et son parti ne font pas le même progrès au Québec, à l'exception de la clientèle Anglo-Québécoise.

C'est tout simplement que l'appel au patriotisme « canadien » n'émeut pas les nationalistes québécois, et pour cause: « Mon pays n'est pas celui-là », chanterait Vignault. — Montréal par exemple, selon Sorecom (et bien que ce sondage ait été effectué avant les débats télévisés), les Libéraux sont nettement en tête dans le West Island (avec 50 % des intentions de vote) tandis qu'ils sont à égalité avec les Conservateurs et les Néo-Démocrates dans l'est de la métropole.

Il y a maintenant quatre semaines, la campagne de Brian Mulroney avait commencé sur le thème du leadership: « qui est le mieux habilité à gérer les changements qui s'annoncent? », demandait-il aux Canadiens. Les Conservateurs s'aperçoivent aujourd'hui que le changement fait peur, d'autant plus quand on refuse d'expliquer desquels il s'agit.

Chez les Néo-Démocrates, on espère poursuivre une campagne sur la justice sociale et l'intégrité du gouvernement. Personne ne questionne la sincérité d'Ed Broadbent, ni même la générosité de sa campagne. Mais elle arrive à contre-courant alors que les Canadiens, tout en voulant conserver les acquis de la social-démocratie comme les régimes publics de santé et de retraite, ne souhaitent pas une plus grande intervention de l'État fédéral.

Le seul qui ait maintenu le cap, c'est John Turner. Il lui a cependant fallu l'extraordinaire impact de la télévision pour que les Canadiens s'en rendent compte. (Il est significatif que, selon Environics, 50 % des électeurs aient regardé une partie du débat anglais et 11 % aient regardé la to-



talité des trois heures d'émission. Au Québec, où certains propriétaires de journaux et de stations de radio ou de télévision prétendent que cette élection n'intéresse personne, plus de la moitié des électeurs ont suivi le débat français alors qu'en 1984, seulement 24 % des résidents de la grande région de Montréal s'étaient intéressés à un débat similaire de deux heures.)

Il faudra voir si la curiosité et l'intérêt que la campagne de John Turner suscite maintenant va se traduire en intentions de vote. Les études scientifiques suggèrent que non, mais les conservateurs ne prennent pas cela à la légère. Ils se félicitent ouvertement que des « tiers partis » comme les éditorialistes ou les regroupements d'hommes d'affaires commencent à dénoncer la campagne de « Bonhomme sept heures » que mènent MM. Turner et Broadbent.

Au quartier général du parti à Ottawa, on reconnaît que la marge de manoeuvre est mince: « à moins de 40 %, cela devient critique », a-t-on confié au DEVOIR. (Les intentions de vote en faveur du parti Conservateur se situaient à 42 % avant les débats télévisés.)

Comme le disait Robert Bourassa en 1976: « quand les lampions de la fête seront éteints, il faudra payer la facture ». Brian Mulroney et son entourage commencent à réclamer eux aussi, le prix du vote libéral. Mais les avertissements de Bourassa n'ont pas empêché les Québécois de porter le parti de René Lévesque au pouvoir.

Et comme le Parti québécois en 1976, le Parti libéral de 1988 est plein d'ambiguïtés et de malentendus. Raymond Garneau et Marc Lalonde, pour ne prendre que ces deux exemples, n'ont certainement pas la même vision du fédéralisme canadien. Et John Turner lui-même a des vues de la responsabilité financière ou de la Défense fort différentes de celles de Pierre Trudeau.

Mais le propre du parti libéral est d'avoir toujours su s'ajuster, même au prix de prouesses spectaculaires. C'est peut-être aussi pour cela que John Turner inquiet moins que les partis, traditionnellement doctrinaires, d'Ed Broadbent et de Brian Mulroney.

POUR RECEVOIR LE DEVOIR À DOMICILE

Vous pouvez recevoir LE DEVOIR à domicile, tôt le matin. Plus de 5,000 camélorats sont à votre service à cet effet.

Vous pouvez également souscrire à un abonnement livré par le service des postes, mais l'éditeur ne peut se porter garant du service.

Le Devoir est édité: six jours par semaine, le dimanche et les jours fériés exclus. Vous pouvez souscrire à un abonnement de 6 jours/semaine ou de 5 jours/semaine ou d'une journée/semaine (le samedi).

PAR CAMELOT
Abonnement payé aux semaines au camélorat:
Abonnement 6 jours/semaine: \$3.25
Abonnement 5 jours/semaine: \$2.50
Le samedi seulement: \$1.00
MONTREAL: (514) 332-3891
QUEBEC: (418) 845-2080

PAR CAMELOT
Abonnement payé d'avance à l'éditeur:
Un an, 6 jours/semaine: \$149
Un an, 5 jours/semaine: \$112
Un an, samedi seulement: \$41
26 semaines, 6 jours/sem.: \$81
26 semaines, 5 jours/sem.: \$59
26 semaines, samedi seul: \$22
13 semaines, 6 jours/sem.: \$42
13 semaines, 5 jours/sem.: \$30
13 semaines, samedi seul: \$12

Finis les factures!
Finis les visites du camélorat,
le soir, pour se faire payer!
Votre abonnement est
débité automatiquement
dans votre compte
de banque ou votre
carte de crédit!

Téléphonez au numéro ci-dessous et vous recevrez un formulaire à remplir autorisant Le Devoir à débiter votre compte de banque ou votre carte de crédit, une fois par mois, d'une somme équivalente au prix de l'abonnement que vous aurez choisi.

PROX:
6 jours/semaine: \$12.95/mois
5 jours/semaine: \$9.95/mois
Le samedi seul: \$3.95/mois

POUR RECEVOIR LE FORMULAIRE
(514) 844-5738
OU ÉCRIREZ À L'ADRESSE CI-DESSOUS

INFORMATION:
(514) 844-5738
ou écrivez à:
Service du tirage

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Suspension pour vacances, plaintes,
changements d'adresses, etc.:
(514) 844-5738